



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 029

Le mercredi 5 mai 2021

Président : M. Ken McDonald



Comité permanent des pêches et des océans

Le mercredi 5 mai 2021

• (1555)

[Traduction]

Le président (M. Ken McDonald (Avalon, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 29^e séance du Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et aux motions adoptées le 19 octobre 2020 et le 21 avril 2021, le Comité se réunit pour étudier l'état du saumon du Pacifique.

Je souhaite informer les membres du Comité qu'à la fin de la séance je réserverai une dizaine de minutes pour vous communiquer quelques informations sur l'horaire.

La réunion d'aujourd'hui se déroule de façon hybride, conformément à l'ordre de la Chambre du 25 janvier 2021, et les députés peuvent donc y assister en personne, dans la salle, ou à distance au moyen de l'application Zoom. Les délibérations seront disponibles sur le site Web de la Chambre des communes. Pour votre gouverne, la webémission montre toujours la personne qui parle, plutôt que l'ensemble du Comité.

Je vais préciser les quelques règles à suivre, à l'intention de nos témoins.

Les députés et les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation sont disponibles pour cette réunion. Vous avez le choix, au bas de votre écran, entre le parquet, l'anglais et le français. Avec la dernière version de Zoom, vous pouvez maintenant parler dans la langue de votre choix sans avoir à sélectionner le canal de langue correspondant. Vous remarquerez également que la fonction main levée de la plateforme est maintenant plus facile d'accès et se trouve dans la barre d'outils principale, si vous souhaitez parler ou alerter la présidence.

Les députés qui participent en personne devront faire comme à l'habitude quand le Comité plénier se réunit en personne dans une salle, mais comme tout le monde semble être sur Zoom, il est inutile de passer cela en revue.

Je vous rappelle que tous les commentaires des députés et des témoins doivent être adressés à la présidence.

Si vous ne parlez pas, votre micro doit être en sourdine.

Je vais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins d'aujourd'hui.

Nous accueillons Aaron Hill, directeur général de la Watershed Watch Salmon Society; de la Première nation Tl'azt'en, Darren Haskell, président du Fraser Salmon Management Council; de la Fondation du saumon du Pacifique, Jason Hwang, vice-président; de la B.C. Wildlife Federation, Jesse Zeman, directeur de la restauration

des poissons et de la faune; et du gouvernement de la Colombie-Britannique, Fin Donnelly, secrétaire parlementaire de la pêche et de l'aquaculture, qui connaît bien le Comité.

Je souhaite la bienvenue à M. Donnelly que je remercie de tout le travail qu'il a fait dans le passé pour que nous adoptions le projet de loi S-238, qui portait sur l'importation d'ailerons de requin, et bien sûr le projet de loi S-203, qui portait sur la captivité des baleines et des dauphins. M. Donnelly a joué un rôle important dans l'adoption de ces projets de loi, non seulement au Comité, mais aussi à la Chambre.

Je vous souhaite un bon retour en terrain familier, monsieur Donnelly, même si vous n'êtes pas dans la salle du Comité comme à l'accoutumée.

M. Fin Donnelly (secrétaire parlementaire, Pêches et Aquaculture, Gouvernement de la Colombie-Britannique): Merci, monsieur le président.

Le président: Nous allons maintenant entendre la déclaration préliminaire de M. Donnelly, en moins de cinq minutes. Comme il a l'habitude, il sait qu'il doit respecter ce temps, sans quoi je devrai l'interrompre.

M. Fin Donnelly: Merci de ces remarques liminaires, monsieur le président. Je les apprécie beaucoup.

[Français]

Bonjour à vous tous.

[Traduction]

Je suis ravi d'être avec vous virtuellement. Je m'adresse à vous depuis le territoire traditionnel non cédé de la Première nation Kwikwetlem et des Salish du littoral.

Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner devant le Comité permanent au sujet de l'état du saumon du Pacifique. Je m'appelle Fin Donnelly. Mon nom squamish est Iyem Yewyews.

En août dernier, j'ai eu l'honneur de témoigner devant ce comité en qualité de président du conseil d'administration d'un organisme de bienfaisance sans but lucratif appelé la Rivershed Society of British Columbia. Cette année, je me retrouve devant vous dans mon nouveau rôle de secrétaire parlementaire de la Colombie-Britannique pour la pêche et l'aquaculture auprès de la nouvelle ministre provinciale de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêches.

L'une des principales raisons pour lesquelles je suis reconnaissant d'occuper mon nouveau poste, est qu'il vise à appuyer la valeur que tant de Britanno-Colombiens accordent à notre environnement marin et à notre saumon sauvage du Pacifique. La dernière fois que je suis venu ici, j'ai dit que nous ne pouvons pas avoir de saumons et de montaisons saines sans bassins hydrographiques sains. Je m'inquiétais de la nécessité pour le gouvernement de prendre des mesures accrues en matière de conservation, de protection et de restauration des bassins hydrographiques. J'ai encouragé le gouvernement fédéral à travailler avec celui de la Colombie-Britannique, avec les gouvernements autochtones, les scientifiques et les universitaires, les organismes de conservation, les pêcheurs, les syndicats, les collectivités côtières et d'autres intervenants pour conserver, protéger et restaurer le saumon. Aucun d'entre nous ne réussira à rétablir les saumons sauvages du Pacifique à lui seul. Nous devons travailler ensemble pour veiller à ce qu'ils soient soutenus tout au long de leur cycle de vie.

Dans le cadre de mes nouvelles fonctions, je m'engage pleinement à travailler avec les Premières Nations, ainsi qu'avec d'autres organisations et le gouvernement fédéral pour restaurer le saumon sauvage du Pacifique et son habitat. D'ailleurs, le mandat que m'a confié le premier ministre Horgan le précise: je suis chargé de « diriger la collaboration avec le gouvernement fédéral pour élaborer de nouvelles stratégies visant à protéger et à revitaliser les populations de saumon sauvage de la Colombie-Britannique ».

Lors de ma précédente comparution, je vous ai également demandé si vous auriez le courage politique de faire les recommandations difficiles qui s'imposaient dans votre rapport. Désormais, je représente, moi aussi, un gouvernement et je peux vous assurer que la Colombie-Britannique a ce courage. Nous le démontrerons avec notre nouvelle stratégie audacieuse, conçue en Colombie-Britannique, pour le saumon sauvage. Elle est en cours d'élaboration et vise à doubler le montant du Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique. De plus, la province prépare une nouvelle stratégie pour les milieux marins côtiers et une nouvelle stratégie de sécurité des bassins hydrographiques. Ces trois initiatives contribueront à assurer en temps opportun une intervention provinciale coordonnée dans les zones importantes pour le saumon sauvage du Pacifique et pour ses habitats.

La Colombie-Britannique s'est réjouie du financement proposé pour la restauration du saumon sauvage dans la province dans le récent budget fédéral, ainsi que de l'engagement supplémentaire pour le Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique, que la Colombie-Britannique s'efforce également d'appuyer. La province est impatiente de discuter en détail de la façon dont nos gouvernements peuvent collaborer à l'atteinte de ces objectifs, notamment en appuyant la restauration des bassins versants et l'innovation dans les écloseries communautaires. Nous avons également pris note des fonds qui ont été proposés pour l'élaboration d'un plan de transition pour sortir de la salmoniculture en parcs en filet dans les eaux de la Colombie-Britannique d'ici 2025.

Compte tenu de la décision prise récemment dans les îles Discovery, nous aimerions que le gouvernement fédéral s'engage à faire en sorte que tout plan de transition comprenne également des mesures de soutien économique pour les collectivités — pour les gens qui sont directement touchés par ces décisions — pendant que la transition et le retour à l'économie du saumon sauvage se mettent en place.

La dernière fois que je suis venu ici, j'ai dit que nous avons besoin de mesures audacieuses et d'un leadership résolu, ainsi que d'un engagement en matière de ressources et de soutien pour aider le saumon sauvage du Pacifique. Personne ne veut que les populations de saumon de la Colombie-Britannique suivent la voie des populations de morue de l'Atlantique, mais nous courons un risque réel de disparition de certaines des montaisons de saumon en Colombie-Britannique, qui étaient autrefois renommées. Les Britanno-Colombiens veulent que nous travaillions avec les dirigeants autochtones, ainsi qu'avec nos partenaires fédéraux, locaux et communautaires, pour veiller à ce que ces espèces emblématiques non seulement survivent, mais prospèrent à l'avenir. Nous allons continuer d'élaborer une stratégie de rétablissement du saumon sauvage, qui soit conçue en Colombie-Britannique et dont nous pourrions tous être fiers.

J'espère que vous vous joindrez à moi pour prendre les mesures nécessaires pour garantir l'abondance et la diversité du saumon sauvage pour la génération actuelle et les générations à venir.

Merci à tous.

● (1600)

Le président: Merci, monsieur Donnelly. Cela montre votre expérience lorsque vous avez cinq secondes à votre disposition. Bravo.

Nous allons maintenant passer à M. Zeman pour cinq minutes au maximum s'il vous plaît.

M. Jesse Zeman (directeur de la restauration des poissons et de la faune, B.C. Wildlife Federation): Merci, monsieur le président. Ce que vient de dire Fin Donnelly me réjouit.

Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner sur le territoire traditionnel des Premières Nations Syilx.

Je suis le directeur de la restauration des poissons et de la faune à la B.C. Wildlife Federation, qui est le plus ancien organisme de conservation de la Colombie-Britannique et aussi le plus important avec ses 43 000 membres.

Comme vous le savez tous, le saumon est aux soins intensifs. La première chose à faire, c'est d'arrêter l'hémorragie. Cela signifie que nous devons cesser de tuer les poissons en voie de disparition avant qu'ils n'atteignent leurs frayères. En 2019, le ministre s'est engagé à protéger les montaisons de printemps et d'été de saumon quinnat du Fraser, qui sont menacées, soit les poissons des groupes d'âge 42 et 52, en limitant la mortalité dans les pêches canadiennes à 5 %. Cette limite a été dépassée de plus de 100 % la première année. En 2020, la pêche dans le fleuve Fraser à elle seule a dépassé cette limite de plus de 300 % pour les poissons du groupe d'âge 4₂. Le ministre a fixé une limite et le MPO a montré qu'il n'était pas en mesure de la respecter. Ce scénario s'est répété pour la truite arc-en-ciel de l'intérieur du Fraser et le saumon rouge du fleuve Fraser.

Les scientifiques devraient déterminer s'il y a un surplus de poisson pouvant être pêché et combien de poissons peuvent être capturés par les pêcheurs. Le travail de la direction est de déterminer comment maintenir ces captures dans les limites déterminées par les scientifiques. Il semble qu'il faille intervenir au niveau de la direction du MPO, car elle démontre constamment qu'elle est incapable de gérer la pêche de façon durable.

Une fois que nous aurons cessé de tuer des poissons en voie de disparition, le Comité devra reconnaître qu'il n'y a probablement pas de solution miracle au rétablissement du saumon. Par conséquent, il n'y a pas de solution miracle quant à la façon de dépenser l'argent. En ce qui concerne la gestion du saumon et de son habitat, les responsabilités et les lois du gouvernement du Canada et de la province de la Colombie-Britannique sont distinctes, mais elles se chevauchent. La relation entre le MPO et la province peut être qualifiée de médiocre. La volonté politique est le seul outil dont nous disposons pour améliorer la situation.

La stabilisation et le rétablissement des populations de saumon reposent sur l'inventaire, la surveillance et les données scientifiques. Pour gérer les populations, il faut des chiffres, et le MPO n'a ni le budget de base, ni la capacité de surveiller adéquatement les mesures clés pour les populations de saumon. Les renseignements essentiels dont nous avons besoin sont notamment les taux de survie en mer et en eau douce pour comprendre où se situent les goulots d'étranglement et les modifications du cycle de vie. À partir de là, nous pourrions cerner et éliminer les obstacles.

En ce qui concerne l'habitat d'eau douce, les outils existants du régime législatif et réglementaire doivent être mis en œuvre et les autres devront être restructurés. Bien que la loi concernée comporte nombre d'outils qui pourraient aider le saumon, ces outils sont rarement utilisés. La loi est peu appliquée en raison de la faiblesse du financement et de la capacité ainsi que du manque de volonté politique de faire ce qu'il faut pour le saumon.

Tandis que le gouvernement fédéral a pour objectif d'accroître la conservation des terres au Canada, vous devez savoir que presque toutes les terres à préserver sont lourdement touchées par l'extraction des ressources. Le financement de la restauration de l'habitat doit faire partie du budget de toute nouvelle aire protégée. Le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral ont l'habitude de se retirer des aires de conservation une fois que les terres ont été protégées. C'est l'équivalent de cueillir une tomate, de la mettre dans votre armoire et de s'attendre à ce qu'elle pousse.

Pour ce qui est de la restauration de l'habitat en eau douce, l'unité de restauration du MPO compte 16 postes pour toute la province de la Colombie-Britannique, dont la moitié sont actuellement vacants. Les projets dont il est question sont souvent axés sur les promoteurs et leur échelle n'est pas pertinente dans le cas du saumon. L'unité de restauration n'a pas de budget de base. Elle doit être dotée d'un personnel et d'un financement adéquats et avoir la capacité de planifier à l'échelle du bassin hydrographique, qui est pertinente pour le saumon.

La survie en mer est l'autre élément de l'équation, et reste en grande partie une inconnue. Les travaux scientifiques évalués par des pairs qui traitent des problèmes qu'il est possible de gérer désignent souvent les fermes piscicoles, le pacage marin et la prédation exercée par les pinnipèdes. La décision du ministre de s'occuper des piscicultures est judicieuse et appuie l'action de la B.C. Wildlife Federation. Le Pacifique ne peut contenir qu'une certaine quantité de biomasse. Le Canada et ses voisins rejettent des millions de saumons roses et de saumons kéta d'écloserie, et dans une moindre mesure des saumons quinnat et coho, dans le Pacifique. Cela contribue probablement à limiter les populations de saumon sauvage.

Pour ce qui est de la prédation exercée par les pinnipèdes, il faudrait investir dans la science indépendante par l'entremise des établissements postsecondaires afin de donner aux représentants élus une meilleure idée de ce qui peut être fait pour améliorer la survie

en mer. Je demande que le ministère des Pêches et des Océans soit exclu du processus, sauf pour le financement, car il a l'habitude de cacher des données scientifiques au public et aux élus. La B.C. Wildlife Federation appuierait une expérience de gestion adaptative en lien à la prédation par les pinnipèdes.

En conclusion, il n'y a pas de solution miracle. Nous sommes en crise et nous devons commencer à chercher des solutions. Voici les mesures qui peuvent être prises tout de suite et qui présentent des avantages immédiats: cesser de tuer les poissons en voie de disparition; appliquer les lois actuelles et en mettre d'autres à jour; transférer sur terre les parcs en filet; accroître la capacité d'application de la loi, et la capacité d'inventaire, de surveillance, de recherche scientifique et de restauration; et séparer les activités de recherches scientifiques et de gestion des espèces en péril du MPO de la direction du ministère.

• (1605)

Merci de m'avoir accordé votre temps.

Le président: Merci, monsieur. Vous avez également respecté le temps imparti à quelques secondes près.

Nous allons maintenant passer à M. Hwang, qui dispose de cinq minutes pour présenter son exposé.

M. Jason Hwang (vice-président, Fondation du saumon du Pacifique): Merci, monsieur le président, et merci au Comité de m'avoir invité aujourd'hui. Je vous rappelle que j'ai déjà comparu devant vous. Je suis vice-président pour le saumon à la Fondation du saumon du Pacifique.

Nous remercions le Comité de son étude sur l'état du saumon du Pacifique et de l'attention qu'il porte à cette question.

Je vais commencer par mes trois principaux points.

Premièrement, les nouveaux fonds annoncés dans le budget fédéral sont un grand pas dans la bonne direction, mais il faudra un engagement continu de financement et d'efforts pour appuyer le rétablissement du saumon sauvage.

Deuxièmement, le rétablissement du saumon sauvage nécessite un plan global pour orienter nos priorités et nos investissements.

Troisièmement, le système actuel et l'infrastructure organisationnelle n'ont pas été pensés pour gérer et pour résoudre ce problème. Le MPO a besoin d'aide pour se réorganiser et se recentrer, et la collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces et les Premières Nations est essentielle à la réussite.

Je vais maintenant donner un peu plus de détails sur chacun de ces points.

Nous sommes heureux de constater que le budget fédéral prévoit des fonds pour la préservation du saumon sauvage du Pacifique. Il est impératif que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour appuyer le rétablissement du saumon sauvage. Nous avons la capacité d'améliorer les choses.

Le financement actuel annoncé dans le budget est prévu pour les cinq prochaines années. Encore une fois, c'est un grand pas dans la bonne direction, mais il faudra des investissements soutenus pour aider à redresser la situation de notre saumon.

Nous n'avons vu aucun détail sur l'utilisation de la majeure partie des 647 millions de dollars annoncés dans le budget. Nous serions heureux d'avoir l'occasion de donner des conseils et d'éclairer les décisions sur la façon dont ces fonds seront utilisés et activés.

Il faut agir immédiatement, mais il faut aussi élaborer un plan global et coordonné pour orienter les investissements et les priorités. Le rétablissement du saumon sauvage prendra du temps, et il faut résister à la tentation de trouver des solutions rapides. Le plan devra intégrer toutes les fonctions de gestion, à savoir l'habitat, la pêche et les écloseries, et il nécessitera des données scientifiques et des évaluations appropriées. Nous devons créer le plus possible de situations favorables au saumon afin d'appuyer son rétablissement et sa durabilité future.

Il n'y a pas d'approche universelle. Chaque bassin hydrographique, chaque région a besoin d'un plan qui corresponde aux conditions de ce bassin et à l'état du saumon qui y vit. Ce qui est nécessaire dans la forêt pluviale côtière n'est pas identique à ce dont on a besoin à l'intérieur des terres soumises à un climat aride, et ce qui est nécessaire dans le Nord rural n'est pas identique à ce dont on a besoin dans les régions urbaines du Sud.

Les changements climatiques sont des moteurs qui ne sont pas appelés à disparaître. Le plan doit donc tenir compte des changements actuels et futurs causés par le réchauffement du climat et devrait mettre l'accent sur des solutions prospectives. L'État de Washington a adopté une approche qui peut servir d'exemple. Étant le voisin du Sud de la Colombie-Britannique, cet État fait face à de nombreuses circonstances similaires.

Je dirais que nous devons réinventer le système de gestion et outiller la fonction publique et d'autres partenaires et collaborateurs pour mieux gérer le saumon dans les conditions actuelles et futures. En l'état, le système et l'infrastructure du MPO ne sont pas adaptés à la situation actuelle du saumon. Il est peu probable que le simple fait d'investir davantage dans un système de gestion qui n'atteint pas les objectifs fixés donne de meilleurs résultats.

La nécessité et les possibilités d'accroître la coordination et la collaboration sont très importantes. Le gouvernement fédéral et la Colombie-Britannique n'ont pas de cadre de coordination pour les questions liées au saumon, et les droits des peuples autochtones du Canada sous-tendent le rôle de ces entités de la Couronne. Il est possible d'établir un modèle de gouvernance et de collaboration dans le cadre duquel ces entités peuvent se réunir pour partager la responsabilité et assurer la coordination en lien au saumon.

Nous devons maintenir la participation et le soutien des groupes de pêcheurs publics et commerciaux autochtones dans le cadre de nos priorités en matière de rétablissement. Pour l'heure, nous bénéficions de leur appui et de leur engagement et nous ne voulons pas les perdre. C'est un défi de taille, mais il est aussi d'une importance cruciale et nous pourrions le relever si nous en faisons une priorité.

Les conseils indépendants devraient faire partie intégrante du système de gestion. Les processus consultatifs actuels tendent à s'orienter vers les groupes d'utilisateurs et les titulaires de droits. Ces derniers ont une place importante dans le système et cela doit continuer, mais nous recommandons également d'envisager une nouvelle approche consultative indépendante et non partisane axée sur le rétablissement et la durabilité du saumon.

Pour terminer, j'ai soulevé un certain nombre de questions majeures qui nécessiteront du temps et des efforts. Il y a aussi des

choses plus petites et plus simples qui peuvent être faites assez rapidement.

Un exemple serait le timbre de conservation du saumon. Celui-ci se vend actuellement pour un peu plus de 6 \$, et au cours des dernières années, il a rapporté environ 1,5 million de dollars par année qui contribuent aux subventions aux organismes communautaires. L'augmentation du timbre à seulement 10 \$ permettrait de dégager 1 million de dollars ou plus par année, ce qui permettrait aux collectivités d'en faire davantage pour aider leur saumon et coûterait à chaque pêcheur à la ligne moins qu'un paquet d'hameçons.

En terminant, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de comparaître à nouveau aujourd'hui. La seule mission de la Fondation du saumon du Pacifique est d'appuyer la durabilité de notre saumon du Pacifique. Nous croyons que, ce faisant, nous soutenons nos collectivités, nos écosystèmes et les générations futures.

Merci.

• (1610)

Le président: Je vous en remercie.

Nous allons maintenant passer à M. Haskell, pour cinq minutes au maximum, s'il vous plaît.

M. Darren Haskell (président du Fraser Salmon Management Council, Première nation Tl'azt'en): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous les membres du Comité permanent.

Je m'appelle Darren Haskell. Je suis gestionnaire des ressources naturelles et des pêches pour la nation Tl'azt'en, qui est située dans le cours supérieur de la montaison Stuart précoce du saumon rouge. Je suis également président du Fraser Salmon Management Council, qui compte actuellement 76 nations membres le long du fleuve Fraser et dans les secteurs avoisinants.

Tout d'abord, j'aimerais remercier le Comité permanent de m'avoir invité à parler à nouveau de l'état du saumon. J'ai déjà pris la parole ici à l'été 2020. Le sujet important d'aujourd'hui est l'annonce du budget. L'annonce de l'injection de fonds dans la préservation du saumon sauvage a vraiment été une bouffée d'air frais pour beaucoup de gens ici. Certains projets importants liés à l'habitat ont commencé avec le Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique ou FRISCB, mais l'injection de fonds permettra de faire en sorte que ces projets se poursuivent et à ce que de nouveaux projets puissent être lancés, ce qui permettra d'aider notre saumon au moins pour les cinq prochaines années et, espérons-le, pour bien plus longtemps.

Comme vous l'avez déjà entendu, bon nombre des stocks ont connu un déclin marqué au cours des dernières années. De nombreux facteurs ont contribué à ces déclins. La compréhension des changements climatiques et de leurs répercussions sur le saumon sauvage pourrait nous aider à réagir adéquatement. Par exemple, nous savons déjà que la période de crue du fleuve Fraser a changé. Elle se produit presque une semaine plus tôt, et les répercussions sur le passage des poissons dans le Fraser pendant cette période sont très importantes. Nous savons que l'océan se réchauffe, ce qui réduit la quantité d'éléments nutritifs disponibles dont dépend le saumon sauvage pour se nourrir pendant sa longue migration autour du Pacifique. Il est également très important de comprendre les effets cumulatifs sur le saumon sauvage. Le travail que le groupe de Mme Kristi Miller-Saunders réalise avec le FIT-CHIP pour comprendre les effets cumulatifs sur le saumon est nécessaire depuis longtemps.

Je vais vous donner un exemple d'effets cumulatifs sur ces saumons. La remonte hâtive de la Stuart est un stock de saumon du Fraser qui parcourt 1 400 kilomètres depuis l'embouchure du Fraser jusqu'aux frayères du bassin hydrographique Stuart-Takla. En cours de route, ils doivent traverser les effluents industriels qui s'écoulent tout le long du Fraser et se frayer un chemin dans les pêches de stocks mélangés. Ils subissent aussi les différents changements de température de l'eau le long du Fraser, et comme si cela ne suffisait pas, ils doivent franchir Hells Gate, où, certaines années, la vitesse du courant se pose en véritable obstacle à leur migration. Enfin, ces deux dernières années, le glissement de terrain de Big Bar a nuí énormément à toutes les espèces qui frayent en amont.

Les Premières Nations du Haut-Fraser ont des stations de surveillance de la qualité de l'eau dans tout le bassin hydrographique afin de pouvoir suivre ce qui se passe chez nous, mais le suivi de la qualité de l'eau n'est qu'une petite partie des études qui doivent être faites pour comprendre les effets environnementaux sur le saumon sauvage. L'annonce de l'examen beaucoup plus approfondi des écloséries est... Le mot « écloséries » avait une consonance négative pour les Premières Nations. Si nous préconisions les écloséries, cela signifiait en fait que nous avions déjà dépassé le point de non-retour pour ce qui est de ramener naturellement les stocks à leur niveau antérieur. J'ai l'impression que nous en sommes déjà là. Le glissement de terrain de Big Bar en est l'une des principales raisons. Les perturbations causées par cet événement ont été ressenties par un grand nombre de Premières Nations en amont et en aval du site. Au lieu de nous préparer à pêcher pour nos familles, nous devons attendre de voir ce qui se passe sur les lieux de pêche pour nous assurer que les stocks pourront survivre cette année-là.

Nos aînés s'inquiètent depuis des années de la santé de notre saumon, et leurs craintes sont en train de devenir une réalité. Certaines Premières Nations ont la chance de recevoir du saumon des Premières Nations voisines, mais cela ne sera peut-être pas le cas chaque année, car d'autres stocks commencent à diminuer également.

Je voulais simplement vous faire part de chiffres très concrets pour l'année écoulée, comme je l'ai fait l'année dernière. Au cours de la montaison hâtive Stuart de 2020, 30 saumons rouges au total sont retournés dans les frayères. C'est 0,02 % de l'objectif de 16 000 pour la saison. En 2019, nous avons 89 saumons rouges, ce qui fait deux années de suite où nous avons eu moins de 100 géniteurs pour cette montaison. Cette année, le total du début de l'été représentait environ 51 % de l'année d'éclosion 2016, un peu comme l'année dernière, où il représentait 33 % de l'année d'éclosion 2015.

C'est la première fois depuis 1992 que le total du début de l'été est inférieur à 100 000 géniteurs.

Le total de la montaison d'été représente 81 % de l'année d'éclosion 2016, et la montaison du lac Chilko de 2020 au cours de cette remontée d'été est de 55 000, soit 36 %. La remonte tardive de Stuart en 2020 est de 4 763, et c'est la troisième année consécutive de baisse pour ce cycle.

• (1615)

Je tenais à vous faire part de ces chiffres parce qu'ils montrent noir sur blanc le genre de dévastation que causent tous ces déclins.

À l'heure actuelle, je recommande que toutes les pêches le long du Fraser soient limitées pendant quelques années afin de permettre le rétablissement d'un grand nombre de ces stocks.

Le président: D'accord, monsieur Haskell. Nous allons devoir nous arrêter ici. Je sais que vous aviez encore des choses à dire et j'espère que vous en aurez l'occasion au cours de la séance de questions.

M. Darren Haskell: Oui. D'accord.

Le président: Nous allons maintenant passer à M. Hill pour cinq minutes au maximum, s'il vous plaît.

M. Aaron Hill (directeur général, Watershed Watch Salmon Society): Merci, monsieur le président. Je vous remercie de m'avoir invité.

Je suis le directeur exécutif de la Watershed Watch Salmon Society, et nous défendons la conservation du saumon sauvage de la Colombie-Britannique et de ses habitats.

J'ai grandi au contact du saumon et de la pêche. J'ai une maîtrise en biologie. Entre mes études, mon travail d'observateur des pêches et mon emploi actuel, cela fait 25 ans que je m'intéresse au saumon.

Je crois comprendre qu'aujourd'hui, vous voulez savoir comment le gouvernement devrait mettre en œuvre les récents engagements budgétaires pour le saumon, qui sont très bienvenus. Nous devons examiner ces engagements dans le contexte de la crise du saumon et des compressions brutales imposées à la gestion du saumon au cours des deux dernières décennies.

Je vais aller droit au but avec quelques postes budgétaires clés.

La première chose consiste à « stabiliser et à conserver les populations de saumon sauvage du Pacifique, notamment par des investissements dans la recherche, de nouvelles écloséries et par la restauration de l'habitat. » C'est un bon début, mais l'objectif devrait être le même que celui de la politique canadienne concernant le saumon sauvage, qui ne vise pas seulement à stabiliser, mais à « restaurer et à maintenir en santé les diverses populations de saumon et leurs habitats. »

La priorité absolue doit être de rétablir les montaisons de saumon menacées, comme l'exige la nouvelle Loi sur les pêches et la Politique concernant le saumon sauvage. Le MPO n'a pas entrepris de planification du rétablissement de la grande majorité des populations de saumon en voie de disparition de la Colombie-Britannique, et beaucoup d'autres n'ont même pas été évaluées adéquatement.

L'investissement dans de nouvelles écloseries est un sujet délicat. Vous avez entendu des témoignages sur les preuves scientifiques de plus en plus nombreuses selon lesquelles les écloseries nuisent au saumon sauvage en dégradant sa valeur génétique, en exerçant des pressions de pêche insoutenables, en faisant concurrence au saumon sauvage pour l'approvisionnement alimentaire alors que celui-ci se réduit et en propageant des maladies. Elles coûtent aussi très cher.

Le cadre actuel d'évaluation des risques du MPO pour les écloseries est fragmentaire. Il n'a pas fait l'objet d'un examen par les pairs. Il ne couvre pas tous les facteurs de risque. Il ne s'applique pas à toutes les écloseries, et le processus n'est pas transparent. Nous avons besoin de quelques écloseries ici et là dans des cas extrêmes, comme M. Haskell l'a expliqué, mais les risques doivent être évalués adéquatement, la santé du saumon sauvage étant la priorité absolue.

La protection et la restauration de l'habitat représentent vraiment un bien meilleur investissement, surtout si elles ciblent les habitats les plus essentiels. Une partie de ce travail a déjà été accomplie dans le cadre du Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique. Le gouvernement fédéral pourrait également démultiplier le soutien apporté par la province en jumelant l'initiative du gouvernement de la Colombie-Britannique sur les bassins hydrographiques sains.

On peut aussi tirer un meilleur parti des fonds. Par exemple, le budget prévoit 1,4 milliard de dollars pour compléter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes. Une partie de cette somme servira probablement à la lutte contre les inondations. Sur plus de 1 500 kilomètres dans le bas Fraser l'habitat du saumon est bloqué par des structures désuètes de lutte contre les inondations qui doivent être améliorées pour faire face à l'augmentation des inondations causée par les changements climatiques. Ces améliorations peuvent être apportées de manière à rendre accessible l'habitat du saumon tout en protégeant les collectivités contre les inondations. Si les projets de lutte contre les inondations financés par le gouvernement fédéral avaient l'obligation d'être adaptés aux poissons, cela pourrait en fait rendre accessible un immense habitat pour le saumon du Fraser.

Protéger l'habitat au départ est en fait beaucoup moins coûteux que de le restaurer plus tard. Le « Coeur du Fraser », dont vous avez entendu parler, je crois, est un excellent exemple de la nécessité de protéger l'habitat. De façon générale, le gouvernement doit tout simplement cesser de permettre autant de destructions de l'habitat.

Pour ce qui est de l'engagement à améliorer la gestion des pêches, nous ne pouvons pas gérer correctement nos pêches à l'heure actuelle parce que nous n'avons pas suffisamment de données sur le nombre de poissons présents dans nos cours d'eau, sur qui les attrape, combien sont gardés et où, et combien de poissons remis à l'eau survivent et fraient. C'est en partie la raison pour laquelle les pêches sélectives du poisson marqué sont si risquées à l'heure actuelle. Nous devons rendre la surveillance des prises et l'évaluation des stocks conformes aux normes nationales et internationales dans tous les secteurs de la pêche. Les pêcheries commerciales de saumon de la Colombie-Britannique ne sont plus certifiées par le Marine Stewardship Council parce que le MPO ne respecte pas ces normes de base.

En ce qui concerne les 20 millions de dollars alloués à des consultations sur l'élimination progressive des fermes salmiconiques

en parcs en filet, les consultations sont importantes, mais elles ne peuvent servir d'excuse pour retarder les choses. Les parasites, les bactéries et les virus issus des piscicultures s'en prennent tous les jours à nos saumons. Le gouvernement a promis de sortir les salmiconiques de l'océan, et c'est ce qu'il faut faire. Il devrait également y avoir de l'argent pour aider les travailleurs à faire la transition et à développer des industries vraiment durables dans nos collectivités côtières.

Enfin, vous ne pouvez pas tout remettre entre les mains du MPO. Il y a là des gens formidables, mais vous avez aussi beaucoup entendu parler de la négation de la science et de l'absence de gestion préventive. Le MPO a besoin d'une surveillance continue, indépendante et experte. Cela pourrait être le travail du Secrétariat pour le saumon du Pacifique promis dans le budget. Il doit être indépendant du gouvernement, dirigé par des experts et pas dominé par des intervenants. Pour vous donner un exemple de ce qu'il ne faut pas faire, je suis désolé de vous dire que vous devriez examiner ce que le gouvernement de la Colombie-Britannique a entrepris de faire pour élaborer son secrétariat et sa stratégie pour le saumon il y a quelques années, avant que M. Donnelly n'en fasse partie.

• (1620)

C'est tout en ce qui me concerne. Je pense que pour l'essentiel nous savons ce qu'il faut faire. Nous devons nous attaquer énergiquement aux menaces les plus importantes qui peuvent être atténuées et aux principaux obstacles à une bonne gestion, et nous devons le faire rapidement.

Merci.

Le président: Merci, monsieur. Vous avez terminé juste à temps.

Nous allons maintenant passer aux questions.

Nous allons commencer par M. Arnold, pour six minutes.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à tous les témoins. Nous accueillons aujourd'hui des personnes très talentueuses et très compétentes, et je vous remercie de votre disponibilité.

Je vais commencer par M. Hwang. Quand le gouvernement fédéral a lancé l'Initiative stratégique visant la santé du saumon avec le Génome Colombie-Britannique et la Fondation du saumon du Pacifique — je crois que c'était en 2012 —, l'initiative a été lancée en quatre phases. Le Comité a récemment entendu dire que l'Initiative stratégique visant la santé du saumon avait été interrompue et que seulement deux des quatre phases étaient terminées.

Compte tenu des contributions précieuses que l'Initiative stratégique visant la santé du saumon a apportées à la science au cours des deux phases qui ont été complétées, croyez-vous que l'Initiative devrait fournir, ou pourrait continuer de fournir des données scientifiques de valeur si on lui donnait les ressources nécessaires et si on lui permettait de continuer à travailler jusqu'au bout?

[Français]

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Monsieur le président, excusez-moi, mais l'interprète me signale que le micro n'était pas assez près de la bouche de mon collègue M. Arnold.

[Traduction]

Le président: Voulez-vous dire quelques mots, monsieur Arnold, pour voir s'il y a une différence?

M. Mel Arnold: Oui, certainement. J'ai rapproché le microphone de ma bouche et je l'ai relevé. Est-ce mieux maintenant?

D'accord. Le greffier me fait signe que oui.

• (1625)

Le président: D'accord. Nous allons laisser M. Arnold continuer. Cela semble fonctionner. J'ai arrêté le décompte de son temps de parole pour qu'il puisse vérifier son micro.

Vous avez la parole, monsieur Arnold.

M. Mel Arnold: Merci, monsieur le président. Je ne vais pas reprendre tout le préambule de cette question, mais je vais la répéter.

Compte tenu des contributions précieuses de l'Initiative stratégique visant la santé du saumon au cours des deux phases qui ont été achevées, pensez-vous que l'Initiative continuerait de fournir des données scientifiques de valeur si on lui donnait les ressources nécessaires et si on lui permettait de poursuivre son travail jusqu'à la fin des quatre phases?

M. Jason Hwang: Je vais essayer de répondre brièvement à cette question, monsieur Arnold.

Oui, ce serait utile, mais il faut aussi comprendre que ce qui n'a pas été fait, la principale chose qui n'a pas été faite dans le cadre des quatre phases prévues, c'est l'étude critique. Elle a pour but d'exposer les poissons à des agents pathogènes et les effets potentiels de cette exposition doivent être testés dans une installation d'utilisation confinée. Cela n'a pas été fait, car il n'a pas été possible d'aménager une installation à cette fin.

Entretemps, les connaissances scientifiques tirées de l'Initiative stratégique visant la santé du saumon et d'autres travaux scientifiques menés en Colombie-Britannique et ailleurs dans le monde indiquent que nous sommes au-delà du besoin de comprendre s'il y a un fondement scientifique pour la menace que représente l'aquaculture en parcs en filet pour le saumon sauvage. Alors que l'annonce d'une transition d'ici 2025 est déjà faite, je pense que, bien que la science ait de la valeur, nous devrions mettre cela dans le contexte de ce que nous espérons réaliser à partir de là. Je tiens à souligner que l'utilité de poursuivre la recherche scientifique ne change en rien notre opinion selon laquelle elle est appropriée, et nous sommes tout à fait d'accord pour entreprendre cette transition.

M. Mel Arnold: D'accord. Merci.

Comme vous le savez, le mandat de l'Initiative stratégique visant la santé du saumon était une réponse directe aux recommandations de la Commission Cohen et aux questions importantes qui ont été soulevées en 2012. L'Initiative stratégique visant la santé du saumon a certainement aidé à répondre à certaines de ces questions.

Depuis la publication du rapport Cohen, un fondement scientifique a-t-il été établi pour appuyer l'abandon progressif de l'aquaculture en parcs en filet?

M. Jason Hwang: La Fondation du saumon du Pacifique et moi-même, personnellement et professionnellement, croyons fermement qu'il y a une base scientifique à cette transition.

Il serait utile que le Comité comprenne que les conclusions récentes de l'examen du MPO sur les neuf évaluations des risques, qui étaient liées précisément à la Commission Cohen, portaient uniquement sur le saumon rouge du fleuve Fraser. Malgré cela, certains estiment dans le milieu scientifique que ces neuf évaluations des risques n'étaient pas entièrement définies. La portée n'incluait pas le pou du poisson ni un examen cumulatif de tous les éléments

évalués. De plus il y a une erreur dans au moins une des études, que les scientifiques travaillant avec la Fondation du saumon du Pacifique et d'autres ont soulignée et qu'il serait, à mon avis, bon de corriger.

Compte tenu de tout cela et de l'état de notre saumon du Pacifique, compte tenu des risques et de l'application appropriée de l'approche de précaution, à notre avis, il ne fait aucun doute qu'il y a une base scientifique démontrant le risque et qu'il serait approprié de poursuivre la transition.

J'ai posé la question à quelqu'un du secteur des finances la semaine dernière, lors d'une entrevue pour un balado. J'ai dit que lorsque vous gérez votre argent et votre capital principal, vous le répartissez dans des portefeuilles et vous ne l'exposez pas intégralement au même risque. Nous considérons notre saumon sauvage comme notre capital naturel, cependant, chaque saumon qui passe devant une pisciculture sur notre côte est exposé à ce risque. Pour la Fondation du saumon du Pacifique, il serait irresponsable de continuer ainsi.

M. Mel Arnold: Merci.

Tout au long de cette étude, le Comité a entendu dire que les écloséries sont un outil parmi d'autres qui doit être utilisé pour rétablir le saumon du Pacifique. Comment la production des écloséries devrait-elle s'inscrire dans la stratégie globale pour relever les nombreux défis auxquels fait face le saumon du Pacifique?

M. Jason Hwang: Vous adressez-vous à moi, monsieur Arnold?

M. Mel Arnold: Oui, s'il vous plaît.

M. Jason Hwang: Merci.

J'ai travaillé pendant environ 25 ans au MPO avant de rejoindre la Fondation du saumon du Pacifique il y a deux ans. Mon portefeuille relevait du service du MPO qui gère les écloséries et l'habitat.

Je crois fermement que les écloséries sont un outil important et approprié, mais ce n'est pas une panacée. Il ne suffit pas de construire une éclosérie chaque fois qu'il y a un problème de saumon. Comme M. Hill l'a fait remarquer, il y a des préoccupations et des risques, et il peut y avoir des conséquences imprévues qui découlent des bonnes intentions derrière les écloséries.

Je crois qu'elles jouent un rôle important, mais nous devons aussi comprendre que le saumon de la Colombie-Britannique et de nos écloséries va dans le Pacifique Nord. Il y a plus de saumons qu'il n'y en a jamais eu. Environ 40 % d'entre eux sont améliorés, il s'agit surtout du saumon rose et du saumon kéta de Russie, de l'Alaska et du Japon.

Nous devons y réfléchir. Nous devons faire preuve de leadership au Canada, utiliser les écloséries à bon escient, disposer de plans de qualité qui soient axés sur la conservation et qui soient durables, et faire preuve d'initiative en amorçant des conversations avec le reste de la communauté internationale au sujet de cette ressource commune dans le Pacifique Nord.

• (1630)

Le président: Merci, monsieur Arnold.

C'est au tour de M. Hardie. Vous avez six minutes au maximum, allez-y.

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Merci, monsieur le président.

Certains d'entre vous sont de retour, notamment M. Donnelly. Je suis heureux de vous revoir.

Monsieur Hwang, j'aimerais vous laisser terminer la réponse que vous étiez en train de donner à M. Arnold. Comment utiliser correctement les écloseries? Est-ce encore matière à opinion ou existe-t-il des données scientifiques et probantes permettant de dire précisément ce qu'il convient de faire?

Selon vous?

M. Jason Hwang: Il existe des données scientifiques très solides qui peuvent nous guider. On s'en sert en grande partie en ce moment, mais il reste encore beaucoup à faire.

La FSP procède actuellement à une étude sur l'efficacité des écloseries, financée par le Salmon Restoration and Innovation Fund de la Colombie-Britannique. Nous espérons obtenir des données l'an prochain.

De manière générale, monsieur Hardie, je dirais que la population a l'impression que les écloseries sont toujours une bonne solution et que, si on a un problème d'approvisionnement en saumon, c'est un bon moyen de le régler. En réalité, les écloseries protègent et améliorent la vie des saumons à une certaine étape très circonscrite de leur évolution, à savoir depuis le moment où les œufs sont dans le gravier jusqu'à celui où les juvéniles partent. Mais, à cause de cela, nous avons un gros problème en Colombie-Britannique: c'est qu'ils reviennent en stocks mixtes.

Par exemple, si vous avez deux cours d'eau qui produisent 10 poissons et que vous ajoutez 100 poissons dans l'un et aucun dans l'autre, puis que vous allez à la pêche, vous allez prendre beaucoup de poissons d'écloserie, mais vous allez aussi prendre des poissons sauvages et vous pourriez par inadvertance réduire le bien-être de ces poissons sauvages, parce qu'ils nagent aux côtés des poissons d'écloserie et qu'il est difficile de l'éviter.

M. Ken Hardie: Monsieur Hwang, je dois vous interrompre parce que j'ai d'autres questions.

Monsieur Haskell, je crois que nous vous avons entendu notamment au sujet du glissement de terrain de Big Bar et des solutions envisagées. Certains groupes autochtones dont les communautés sont situées plus en amont du bassin versant du fleuve Fraser avaient rendu des témoignages très intéressants au sujet des écloseries. À ce moment-là, il semblait y avoir un consensus dans votre communauté autour de l'idée que les petites écloseries communautaires étaient peut-être une bonne solution. Est-ce que mes souvenirs sont exacts?

M. Darren Haskell: Oui, c'est la direction que nous avons prise. Les chiffres que j'ai donnés tout à l'heure montrent que nous sommes en train d'atteindre le seuil d'extinction dans deux de ces cycles, avec moins de 100 saumons rouges qui reviennent dans deux des migrations— ayoye. Comme le disait Jason Hwang, il ne s'agit pas de produire du poisson pour que nous puissions aller pêcher; il s'agit surtout de protéger ces migrations et de les empêcher de disparaître. Les écloseries de conservation et les petites écloseries servent surtout à maintenir la migration. En ce moment, nous pédalons juste pour essayer de garder ces poissons en vie. C'est là que nous en sommes.

M. Ken Hardie: En temps et lieu, nous aurons besoin, je crois, d'une stratégie pour l'avenir des écloseries, surtout quand on voit ce qui se passe en ce moment. J'espère que certains des protagonistes

ici présents seront en mesure de se réunir, de collaborer et de nous donner de bons conseils. Ce serait vraiment bien.

Monsieur Donnelly, est-ce qu'il y aurait enfin une grande convergence entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et le gouvernement fédéral pour financer des mesures permettant de sauver le saumon sauvage du Pacifique?

M. Fin Donnelly: Merci beaucoup de votre question, monsieur Hardie. Je suis, moi aussi, heureux de vous voir et d'être de retour ici.

Si vous me permettez d'ajouter quelque chose à la discussion précédente et à votre question, j'invite le Comité à s'intéresser à ce qui se fait au sud de notre frontière, dans l'État de Washington, et au travail qui y est accompli depuis 20 ans, notamment du côté des écloseries. Voyez les résultats du bureau du gouverneur pour le rétablissement du saumon et ce qu'il pense des conséquences et des problèmes qu'entraîne l'investissement massif dans les écloseries. C'est ce que nous faisons. C'est ce que fait le gouvernement provincial. J'invite le Comité et le gouvernement fédéral à le faire également.

Pour répondre à votre question, monsieur Hardie, je dirais que les planètes sont effectivement alignées en ce moment. Étant donné que certains stocks de saumon sont malheureusement très faibles et que certaines populations de saumon et certaines migrations sont dans une situation très critique, je crois que le premier ministre de la Colombie-Britannique et le gouvernement provincial sont tout à fait disposés à agir, tout comme, je crois, le gouvernement fédéral et les gouvernements autochtones de la Colombie-Britannique, pour travailler ensemble à l'élaboration d'une stratégie ou d'une série de stratégies de rétablissement du saumon sauvage. Il y a aussi, chez les pêcheurs, dans le secteur de la pêche, dans les syndicats, chez les travailleurs, dans les organisations environnementales et dans les organisations de conservation, une réelle volonté à cet égard. Ils s'intéressent tous vraiment à l'avenir du saumon.

Les organisations représentées ici — la Fondation du saumon du Pacifique, la B.C. Wildlife Federation, la Watershed Watch Salmon Society — et beaucoup d'autres sont très inquiètes. Il y a beaucoup d'expertise autour de cette table. M. Haskell représente des nations dont les communautés sont situées dans le bassin hydrographique du Fraser. Si on veut vraiment sauver le saumon, j'invite le gouvernement fédéral à travailler avec tous les gouvernements autochtones et avec tous ces partenaires, ainsi qu'avec notre gouvernement provincial, pour prendre des mesures dès maintenant.

• (1635)

Le président: Merci, monsieur Donnelly. Merci, monsieur Hardie. Six minutes, ce n'est pas long.

Passons à Mme Gill pour six minutes au maximum; allez-y.

[Français]

Mme Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier l'ensemble des témoins qui sont présents, aujourd'hui, pour nous parler du budget qui vient d'être déposé.

Pour commencer, j'aimerais m'adresser à l'ensemble des témoins pour savoir s'ils ont été consultés par le gouvernement, en amont du budget, relativement aux sommes qui devraient être dépensées et à la façon dont ces sommes seraient ventilées.

Je m'adresse à l'ensemble des témoins qui voudront bien répondre.

[Traduction]

M. Fin Donnelly: Madame Gill, je pourrais peut-être commencer à titre de représentant du gouvernement provincial.

[Français]

Mme Marilène Gill: Oui, bien sûr.

M. Fin Donnelly: Merci.

[Traduction]

Pas directement pour des crédits précis, mais nous avons consulté, et, au cours des derniers mois, notre personnel a discuté avec le MPO des moyens de travailler ensemble. Le Salmon Restoration and Innovation Fund de la Colombie-Britannique est un effort de collaboration entre les gouvernements fédéral et provincial. Le PATPPA est un autre programme qui nous permet de travailler ensemble. Nous collaborons dans le cadre d'un certain nombre de programmes. Nous avons évidemment...

[Français]

Mme Marilène Gill: Donc, pas nécessairement pour le budget déposé. D'accord.

Monsieur Haskell, avez-vous été consulté en ce qui a trait au budget?

[Traduction]

M. Darren Haskell: Nous n'avons pas été consultés directement sur les crédits qui devraient être attribués dans chaque cas. Les prévisions budgétaires portent sur certains enjeux au sujet desquels nous avons envoyé d'innombrables lettres au ministère, notamment au sujet du financement des écloséries et des travaux sur l'habitat avec le SRIF de la Colombie-Britannique, mais aussi des cages à filets. Beaucoup de nations membres de notre groupe s'en inquiètent.

[Français]

Mme Marilène Gill: Je vais devoir vous interrompre, monsieur Haskell, mais je vais revenir à vous plus tard.

Monsieur Hwang, dites-moi rapidement, avec un oui ou un non:

Avez-vous été consulté concernant les demandes du budget, tant pour la ventilation des sommes que pour le contenu?

[Traduction]

M. Jason Hwang: Merci, madame Gill.

Je vous renvoie à mon exposé préliminaire: la réponse est non. Nous avons bon espoir, mais nous ne connaissons pas les détails pour l'instant.

[Français]

Mme Marilène Gill: Merci.

Monsieur Hill, la parole est à vous.

Je vous pose la même question, et je parle vraiment du gouvernement et non pas du Comité.

[Traduction]

M. Aaron Hill: Même chose. Nous n'avons pas été directement consultés au sujet des détails du budget, mais nous avons présenté ce que nous aimerions y voir. Nous estimons que cela a été pris en compte dans la répartition des crédits. Mais c'est la mise en oeuvre qui compte, et c'est ce à quoi nous nous intéressons maintenant.

• (1640)

[Français]

Mme Marilène Gill: Merci.

Me reste-t-il encore du temps, monsieur le président? J'ai perdu le compte des secondes.

Je reviens aux témoins.

Je suis un peu étonnée d'arriver à ce moment-ci, où nous décidons de placer des montants précis selon un échéancier de cinq ans, et ce, sans savoir exactement de quelle façon nous allons le dépenser. Nous avons fait une étude de tout ce qui était important de retrouver dans le budget, grâce à vos témoignages. Vous en avez parlé pendant près d'une année.

Donc, j'aimerais vous entendre en ce qui concerne l'audace. J'ai entendu ce mot plusieurs fois. M. Donnelly et plusieurs autres l'ont utilisé.

Croyez-vous que c'est un budget audacieux, compte tenu de sa ventilation, qui m'apparaît quand même, somme toute, floue?

Vous parlez de mise en œuvre, monsieur Hill.

Je m'adresse à tous les témoins. Pour vous, est-ce un budget audacieux, qui semble refléter les besoins du milieu? Je parle tant du montant que de ce que nous retrouvons exactement dans le budget en quelques lignes.

[Traduction]

M. Fin Donnelly: Monsieur le président, permettez-moi de commencer. Je vous remercie de la question.

La Colombie-Britannique a hâte de travailler avec le gouvernement fédéral à l'élaboration de nouvelles stratégies pour protéger et rétablir les populations de saumon sauvage de la province, et notamment de poursuivre son partenariat avec le Salmon Restoration and Innovation Fund de la Colombie-Britannique. Comme on l'a dit ici, c'est un bon début. Il faut injecter plus de...

[Français]

Mme Marilène Gill: Monsieur Donnelly, ma question était: est-ce que c'était audacieux? Donnons-nous vraiment un grand coup pour aider le saumon du Pacifique?

Le terme « audace » était vraiment très important dans ma question. Le budget est-il audacieux ou est-ce qu'il répond de façon assez vague à une demande, comme un oui ou un non, mais sans précision?

[Traduction]

M. Fin Donnelly: Excellente question. J'en veux toujours plus.

Mais c'est effectivement l'un des plus gros investissements que le gouvernement fédéral a fait depuis dix ans. C'est évidemment un pas dans la bonne direction, et, même si ce n'est pas encore de l'audace, ce n'est pas très loin de l'être.

M. Aaron Hill: Vous permettez?

Le mot « audace » est peut-être le bon, j'en conviens, mais il faut voir les choses dans le contexte, à la fois, de la compression brutale des fonctions de gestion du saumon depuis 20 ans et de la crise extrême dans laquelle nous sommes plongés. C'est une très bonne nouvelle, mais ce n'est vraiment que ce dont nous avons besoin pour nous sortir la tête de l'eau, et seulement si nous ne gâchons rien.

Il est absolument essentiel que cet argent soit bien investi, qu'il permette de rétablir les habitats essentiels, de combler les lacunes critiques dans l'évaluation des stocks et la surveillance des prises, de rendre la pêche plus durable, de nous débarrasser des piscicultures, d'utiliser les écloséries avec la plus grande prudence et de régler les problèmes de gestion et les dysfonctionnements chroniques au MPO grâce à une surveillance indépendante.

[Français]

Mme Marilène Gill: Si je poursuis sur ce que vous dites, monsieur Hill, est-ce que cela veut dire qu'en fait, nous avons un manque à gagner et que nous avons réussi à le combler?

Donc, j'enlèverais le mot « audacieux ». En fait, on ne va pas plus loin que d'essayer de remettre à niveau tout ce qui a été enlevé précédemment. C'est ce à quoi cela ressemble présentement.

[Traduction]

Le président: Je suis désolé, madame Gill, mais vous avez dépassé vos six minutes.

[Français]

Mme Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Nous y reviendrons peut-être au cours de la prochaine série de questions.

C'est au tour de M. Johns pour six minutes au maximum.

Allez-y, je vous en prie.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie ma collègue, Mme Gill, de ses questions sur le manque de consultation. Nous trouverons probablement le diable dans les détails. Nous avons déployé beaucoup d'efforts pour obtenir les sommes records qui seront nécessaires au retour de l'abondance des stocks de saumon sauvage. Nous espérons obtenir que le fonds de rétablissement du saumon de la Colombie-Britannique soit multiplié par cinq.

Monsieur Hwang, vous avez parlé d'un plan de rétablissement du saumon sauvage. Le système actuel ne permet pas de rétablir cette population. Pouvez-vous préciser ce que vous attendriez du secrétariat du saumon du Pacifique et d'un centre d'expertise en matière de rétablissement et nous expliquer comment cela devrait être élaboré et mis en œuvre, avec, j'imagine, un modèle de gouvernance de nation à nation avec les protagonistes? Pouvez-vous nous en parler?

M. Jason Hwang: Certainement, monsieur Johns. Je vous remercie de la question.

Je ferai de mon mieux pour être bref. L'idée du secrétariat est positive et séduisante, mais encore faut-il en connaître les rouages.

Il serait utile que le MPO se réorganise en fonction de l'objectif de favoriser le rétablissement et la pérennité du saumon. Le ministère est encore organisé comme dans le bon vieux temps, c'est-à-dire en fonction d'une pêche au saumon sauvage dans l'abondance, mais la situation a changé. Il faut modifier les objectifs et la structure de gestion du ministère. Je crois que le secrétariat pourrait favoriser cette transformation.

Le ministère devrait aussi collaborer et coopérer avec la Colombie-Britannique. En gros, le MPO s'occupe du saumon et de l'habitat, et la C.-B., des terres et des eaux. On ne peut pas gérer ces

choses séparément. Il s'agit d'une seule et même chose, et les administrations qui assument ces pouvoirs devraient idéalement coopérer.

Comme je l'ai dit dans mon exposé préliminaire, les droits des Autochtones sont au centre des enjeux. Les Autochtones sont plus près de la terre. Ce sont eux qui habitent les régions où retournent les saumons. Ces éléments doivent être intégrés. Dans l'idéal, il faudrait une participation indépendante qui puisse relever directement de cadres supérieurs et d'élus, puisqu'il peut y avoir des tensions au sein de toute organisation ou structure. et l'idéal est qu'une entité puisse s'exprimer librement et seulement dans l'intérêt de la pérennité du saumon sauvage.

• (1645)

M. Gord Johns: Merci beaucoup.

Monsieur Donnelly, c'est un plaisir de vous voir. J'aurais évidemment aimé que nous ayons un ministre des Pêches de la Colombie-Britannique — il est vrai que nous avons un excellent ministre de l'agriculture, de l'alimentation et des pêches en Colombie-Britannique —, mais je suis vraiment heureux de vous voir ici dans votre nouveau rôle.

Pouvez-vous répondre à la même question au sujet du secrétariat du saumon du Pacifique et nous dire comment vous verriez les choses? Quel serait, selon vous, le meilleur moyen de régler la situation actuelle, compte tenu des commentaires de M. Hwang, pour qui le système actuel n'est pas prêt et n'est pas adapté à la situation? Pourriez-vous également nous parler de l'importance de la collaboration à ces tables de gestion avec, par exemple, West Coast Aquatic, dans ma circonscription, des moyens dont elles ont besoin et de leur mode de participation?

M. Fin Donnelly: Merci, monsieur Johns. Je suis heureux, moi aussi, de vous voir, cher ami. Je vous remercie de la question.

Pour faire suite, je rappelle que nous sommes dans une situation désespérée et que, comme M. Hardie l'a souligné dans sa question, le moment propice se conjugue à une volonté de s'unir. Et puis, comme l'a dit Mme Gill, il y a un budget. Le gouvernement fédéral doit continuer de collaborer avec la Colombie-Britannique et les nations autochtones, et il est disposé à le faire.

Le secrétariat du saumon doit œuvrer au-delà du MPO. Il doit collaborer avec la province et avec les nations de la Colombie-Britannique et il doit, comme vous le dites, monsieur Johns, être animé de la volonté de collaborer avec d'autres protagonistes au rôle crucial, qu'il s'agisse de restauration des bassins hydrographiques ou d'autres moyens de rétablir le saumon sauvage.

Je le répète, nous avons un modèle au sud de la frontière. En 1998, l'État de Washington a inscrit des plans de rétablissement dans la réglementation. Cela fait maintenant 23 ans qu'on y travaille au rétablissement des populations de saumon. Comme l'ont dit M. Hill et M. Zeman dans leurs exposés préliminaires, il y a encore des problèmes en raison des dommages causés à cet habitat par des pratiques qui se poursuivent aujourd'hui. C'est un défi à relever. Le secrétariat du saumon pourrait jouer un rôle en réunissant les gouvernements pour qu'ils s'attaquent aux problèmes qui continuent de nuire au saumon et à son habitat en cherchant les moyens de revitaliser l'environnement et de rétablir les populations de saumon dans ces bassins hydrographiques essentiels et dans les systèmes qui sont les plus menacés.

M. Gord Johns: Merci. Je crois qu'il me reste environ 30 secondes; je vais vous les donner, monsieur Haskell, pour que vous puissiez également en parler.

M. Darren Haskell: Eh bien, le mot-clé est la collaboration, une collaboration fructueuse, avec la participation de tous les intéressés, parce que nous essayons tous d'atteindre le même objectif, à savoir la préservation du saumon sauvage du Pacifique. C'est en plein dans le budget.

Certaines mesures ont fonctionné dans le passé et d'autres, non. J'aime l'idée de M. Hwang d'appliquer une méthode scientifique indépendante et d'en recueillir les fruits.

Ceux qui participent actuellement à la gestion du saumon rouge suivent des avis scientifiques, mais la Direction des sciences n'a pas son mot à dire dans les décisions définitives.

• (1650)

Le président: Merci, monsieur Johns.

Nous allons maintenant passer à notre deuxième série de questions. Commençons par M. Calkins, pour cinq minutes au maximum.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Merci, monsieur le président.

Je voudrais d'abord demander à Fin... Puis-je vous appeler Fin, et vous pourrez m'appeler Blaine, comme nous l'avons fait pendant des années au Comité? Est-ce que cela vous convient?

M. Fin Donnelly: Tout à fait.

M. Blaine Calkins: Fin, mes questions s'adressent à vous. En passant, je vous félicite de votre nouveau rôle au sein du gouvernement provincial.

Comme vous le savez, en décembre dernier, la ministre Jordan a fait connaître sa décision concernant les îles Discovery. Que je sache, il n'y avait pas de plan pour les travailleurs ou les collectivités de la Colombie-Britannique qui dépendent vraiment des salmoniculteurs pour obtenir des emplois et une rémunération. Ils sont durement touchés.

Ma première question est la suivante: est-ce que vous, ou le ministre provincial ou le gouvernement provincial, avez été consultés par la ministre Jordan avant la publication de sa décision?

M. Fin Donnelly: Je vous remercie de votre question, monsieur Calkins, et je suis heureux de vous voir, moi aussi. Merci pour le compliment. Je suis heureux d'être de retour dans mes nouvelles fonctions.

Vous posez une question très précise. Il faut effectivement obtenir le soutien des intéressés lorsqu'on prend des décisions. La décision concernant les îles Discovery pourrait, en effet, avoir des conséquences sur les travailleurs, et nous estimons qu'il faudra prendre des mesures si les travailleurs du secteur de l'aquaculture subissent des préjudices en raison de cette décision.

Il y a deux problèmes. Il y a d'abord la décision, qui touche 19 fermes en Colombie-Britannique. Il y a aussi le processus de transition, qui se déroule simultanément.

Le gouvernement fédéral nous a consultés à un certain nombre d'égards. Il a étroitement collaboré avec nous. Au cours d'un des premiers appels, mon homologue fédéral m'a parlé de participation au processus de transition. Nous avons travaillé ensemble à cet égard.

Je crois que cette série de consultations est maintenant terminée. Il y a eu une consultation préalable, puis un processus de consultation qui vient de se terminer, suivi du dépôt d'un rapport. À mon avis, les recommandations qui en découleront orienteront le processus de transition. Le budget prévoit d'ailleurs des fonds pour cela.

Quant à la décision concernant les îles Discovery, l'administration provinciale attend la suite. Il y a eu des contestations judiciaires. L'un des promoteurs a eu gain de cause devant les tribunaux et obtenu une injonction. Nous attendons les prochaines étapes. Je crois que ce sera maintenu et prolongé. Nous attendons impatiemment la décision de la ministre, qui doit maintenant répondre.

Concernant la collaboration, c'est bien ce qu'on nous a laissé entendre. La décision concernant les îles Discovery était très différente du processus employé par le gouvernement provincial un an ou deux auparavant, ce qu'on appelle le processus de l'archipel de Broughton. On a estimé que c'était une collaboration qui ne se limitait pas à une relation de gouvernement à gouvernement. Il s'agissait de relations de gouvernement à gouvernement, mais aussi avec le secteur privé et d'autres protagonistes directement touchés par la décision.

Faut-il accroître la collaboration et la coopération? Absolument. Cela continuera et cela doit faire partie du prochain processus de transition. Nous devons attendre de voir ce que fera la ministre fédérale au sujet de l'injonction judiciaire et de l'examen de ces permis.

Le gouvernement provincial intervient au moment du renouvellement des concessions. Il faut alors négocier avec les nations touchées dans les territoires où se trouvent ces concessions, dont beaucoup seront renouvelées en juin 2022, soit 18 mois après la décision concernant les îles Discovery.

• (1655)

M. Blaine Calkins: D'accord, merci. C'était une longue réponse. Je ne suis pas certain qu'il me reste du temps, mais j'aimerais approfondir un peu plus cette question avec vous, monsieur Donnelly, si vous le permettez.

Il me semble qu'il n'y avait pas de plan de transition, pour reprendre vos termes. En fait, le plan de transition pour les îles Discovery a été élaboré après l'annonce. N'est-ce pas?

M. Fin Donnelly: Il vaudrait mieux vous adresser au MPO et au gouvernement fédéral, mais c'est ce que nous avons entendu dire, comme beaucoup d'entreprises, d'administrations locales et d'autres, lorsque cette décision a été prise. Notre crainte était que les travailleurs touchés par la décision ne soient pas protégés. Il ne semble pas y avoir de programme ni de mesures de transition pour eux.

M. Blaine Calkins: Donc, quand c'est dans le budget...

Le président: Monsieur Calkins, je suis désolé. En fait, votre temps est déjà écoulé. Ces longues réponses occupent du temps, puisqu'elles soient très instructives.

C'est au tour de M. Battiste pour cinq minutes au maximum; allez-y.

M. Jaime Battiste (Sydney—Victoria, Lib.): Ma question s'adresse à M. Haskell.

Je viens de la communauté micmaque d'Eskasoni. L'été dernier, dans le cadre de cette étude, nous avons entendu des témoignages sur l'importance du saumon pour les peuples autochtones de la Colombie-Britannique, aussi bien pour des raisons culturelles que pour leur subsistance. Dans le pays micmac, nous avons aussi des problèmes de stocks de saumon liés aux changements climatiques.

Il y a actuellement sur la chaîne APTN un documentaire fascinant intitulé *Gespe'Gewa'gi*, qui porte sur la gestion des pêches à Listuguj, au Québec, où la communauté autochtone joue un rôle de premier plan dans la facilitation des écloseries. Ils en ont fait une vidéo. Ce qu'ils font est extraordinaire.

Vous avez parlé d'une certaine réticence au sujet des écloseries. Que vous disent les communautés autochtones de la côte Ouest au sujet des écloseries et de leur productivité? Et, si cela ne concerne pas les écloseries, qu'est-ce que le savoir autochtone nous enseigne sur les pratiques exemplaires permettant de rétablir les stocks de saumon?

M. Darren Haskell: Cela ne concerne pas les écloseries. Ce sont des aînés qui parlaient de réapprovisionner les cours d'eau eux-mêmes, de transférer les poissons, au moment de la fraie, d'un cours d'eau où il y en avait en abondance à des cours d'eau jugés en difficulté. Les aînés nous en parlent depuis des années.

Sur la côte Ouest, il paraît qu'on en vient à parler d'allonger les montaisons. Dans certains cas, les choses se passent très bien, mais, dans d'autres, non.

Les écloseries peuvent poser de gros problèmes sur le plan de la qualité de l'eau. Tout doit être contrôlé pour que les écloseries fonctionnent bien. Sur la côte Ouest, certaines sont florissantes, tandis que d'autres ne s'en sortent pas aussi bien, après avoir beaucoup investi sans résultats.

Il est important de bien faire les choses si on veut vraiment s'engager dans la solution des écloseries. Il y a beaucoup de mesures à prendre pour que cela se passe correctement. Nous connaissons les risques associés aux écloseries et nous ne voulons pas nuire au saumon plus que cela n'a déjà été fait.

M. Jaime Battiste: Avec ce budget de 647 millions de dollars sur cinq ans — et j'imagine qu'une grande partie de ce montant sera consacrée à la collaboration, comme je l'ai entendu dire par le gouvernement provincial —, qu'est-ce que les chefs souhaiteraient comme collaboration pour s'assurer que le savoir et la culture autochtones feront partie de la solution?

M. Darren Haskell: Je crois qu'ils ne veulent pas du statu quo, parce qu'ils sont là depuis des années et qu'ils ont vu ce que certains gouvernements précédents ont appelé collaboration — c'est-à-dire des rencontres, des consultations et une coche dans la case indiquant qu'on a bien rencontré ces gens. Ils veulent vraiment voir les résultats de leur participation.

Par le passé, ils n'ont pas vu les résultats de leur participation. On leur a toujours dit que tous les chefs de la Colombie-Britannique ou tous les chefs qui participent doivent parler d'une même voix et s'entendre sur la même réponse, faute de quoi, leur avis est simplement considéré comme une recommandation. Il y a toujours un plan avant même que les chefs soient consultés.

Il sera important de voir les recommandations formulées par les chefs dans le cadre des processus de collaboration et de voir les résultats de ces recommandations et leur mode d'application. Les mesures mises en oeuvre seront l'élément central.

• (1700)

M. Jaime Battiste: Monsieur le président, est-ce qu'il me reste encore assez de temps? D'accord, une minute.

Monsieur Hwang, vous avez dit que l'État de Washington prend beaucoup de mesures valables. Si vous pouviez faire des recommandations en fonction de ce qui s'y fait d'intéressant et de ce que nous pourrions faire de bien en Colombie-Britannique, quelles seraient celles, rapidement, en une minute, que vous aimeriez voir figurer au compte rendu?

M. Jason Hwang: À mon avis, nous pourrions nous inspirer du fait qu'ils ont un plan, de sorte que, quand de l'argent frais arrive, ils ne disent pas: « Voyons voir, quelles sont les priorités? » Ils peuvent s'appuyer sur un plan déjà élaboré, qui inclut les Autochtones, le personnel technique et le personnel régional, et sur des priorités convenues préalablement.

Ils font beaucoup d'erreurs, eux aussi, et je ne voudrais donc pas donner l'impression qu'ils ont toutes les réponses. Mais je trouve intéressant qu'ils aient un plan préalablement élaboré en collaboration pour orienter leurs investissements et circonscrire leurs priorités.

M. Jaime Battiste: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Battiste. Vous avez terminé juste à temps.

C'est au tour de Mme Gill pour deux minutes et demie au maximum; je vous en prie.

[Français]

Mme Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

Ma question s'adresse entre autres à M. Haskell.

Ce qu'il a dit tout à l'heure m'a interpellée. On parle des mesures budgétaires, qui sont particulièrement importantes pour le rétablissement du saumon, mais il a également parlé de mesures qui ne sont pas budgétaires. Je pense qu'il a évoqué la question de la baisse de la pêche.

J'aimerais donc savoir si des mesures non budgétaires devraient être prises pour aider au rétablissement du saumon. En revanche, y a-t-il des mesures qui pourraient nuire aux efforts qui sont faits à cet égard dans le cadre du budget?

[Traduction]

M. Darren Haskell: Ce que je souhaite est en grande partie d'ordre budgétaire. J'aimerais que les entreprises fassent leur part pour respecter les lignes directrices environnementales. On nous dit que c'est toujours une question d'équilibre entre l'environnement et l'économie.

L'économie a une importance énorme dans l'application des lois environnementales dans cette région, et pas seulement dans cette région, mais aussi le long du fleuve Fraser. Il y a deux ou trois ans, l'économie a joué un grand rôle dans la façon dont on a réagi à la catastrophe du mont Polley.

Les gens qui sont touchés sur place sont vraiment importants dans la façon dont cela se passe et dont les mesures de rétablissement du saumon sont mises en oeuvre. Il est très important que les gens sur le terrain participent dès le départ à la planification, comme l'a dit M. Hwang.

[Français]

Mme Marilène Gill: En fait, je pense que vous avez évoqué la question de la diminution de la pêche, monsieur Haskell. Je voulais vérifier si c'était bien ce que vous aviez dit. Je pense que, dans votre présentation, vous avez parlé d'une diminution de l'effort de pêche qui devrait être envisagée.

Est-ce exact?

[Traduction]

M. Darren Haskell: Oui, c'est ce que j'ai dit.

[Français]

Mme Marilène Gill: Donc, ce serait une mesure à envisager. Si cette mesure n'était pas prise, cela pourrait-il nuire aux efforts de rétablissement?

[Traduction]

M. Darren Haskell: Excusez-moi, mais avez-vous demandé s'il serait préjudiciable de diminuer la pêche?

Pourriez-vous répéter la question?

[Français]

Mme Marilène Gill: Si les efforts de pêche au saumon n'étaient pas diminués, cela pourrait-il nuire aux efforts de rétablissement? C'est peut-être un truisme, mais je vous pose tout de même la question.

[Traduction]

M. Darren Haskell: Oui, absolument, c'est ce que nous disons depuis des années. La gestion fragmentée dans le Fraser est déjà un obstacle et un facteur de déclin. Beaucoup de stocks sont perdus à tout jamais.

Il y a un dicton, et la phrase est plutôt triste, qui dit qu'il n'y a pas d'espoir au-delà de l'espoir. C'est ce qu'on dit souvent au sujet de la gestion des stocks. Beaucoup de saumons du cours supérieur du Fraser subissent les effets de la pêche de stocks mixtes. Les saumons de la montaison Stuart précoce voyagent avec le saumon quinnat, et il y a beaucoup de pêche au saumon quinnat. Bien souvent, plus tard dans l'année également, la pêche au saumon keta a des conséquences sur le saumon rouge de migration tardive. La pêche de stocks mixtes et la gestion en agrégats sont effectivement des problèmes.

• (1705)

Le président: Je vous remercie.

Merci, madame Gill.

[Français]

Mme Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: La parole est à M. Johns pour deux minutes et demi; allez-y.

M. Gord Johns: Merci, monsieur le président.

Monsieur Hill, vous avez parlé de la protection et de la restauration de l'habitat. Je suis très sensible à vos commentaires sur l'im-

portance de l'investissement dans la restauration, élément essentiel de la protection de l'habitat, et sur les répercussions des activités industrielles.

Il y a dans ma circonscription un projet intitulé Kus-kus-sum, dans la vallée de Comox. On pensait acheter des terres privées pour protéger le fond de la vallée, l'estuaire, qui contient beaucoup de saumons. L'administration locale et les Premières Nations locales se sont engagées, avec la participation de la province, mais le gouvernement fédéral n'avait pas les fonds nécessaires pour acheter des terrains essentiels à la conservation. En définitive, la province a dû doubler la mise et couvrir la part fédérale pour sauver le projet en achetant cette partie critique de l'habitat du saumon.

Pourriez-vous nous parler de l'importance, pour le gouvernement, de créer des possibilités de financement pour la conservation et, pour d'autres paliers de gouvernement, de tirer parti de fondations pour sauver l'habitat essentiel?

M. Aaron Hill: Merci, monsieur Johns. C'est une excellente question. Une question importante.

Le budget prévoit des milliards de dollars — j'ai oublié le montant exact — pour aider le Canada à atteindre ses objectifs de rétablissement en matière de protection des terres et des eaux. Cela devrait effectivement s'appliquer à certains habitats essentiels du saumon. J'aimerais vous donner un exemple dans le cours inférieur du Fraser.

J'ai parlé de la lutte contre les inondations et de toutes les structures de contrôle qui bloquent les habitats du saumon. Il s'agit surtout de digues construites le long de marécages, qui protègent des terres agricoles et des collectivités. Pour agrandir l'habitat, il faudrait, entre autres, acquérir des terres auprès d'agriculteurs et d'autres propriétaires fonciers et repousser un peu les digues pour laisser à la rivière une zone d'inondation naturelle sans menacer les collectivités. Cela ouvrirait l'habitat de façon très favorable aux saumons, qui disposeraient d'une zone de reproduction sécuritaire où ils pourraient séjourner à cette étape très vulnérable de leur vie. C'est...

M. Gord Johns: Je suis désolé de vous interrompre, mais le temps file.

Le financement fédéral antérieur destiné aux aires protégées visait de vastes étendues de terre. Dans quelle mesure est-il important d'avoir des fonds réservés pour de plus petits segments, comme ceux dont vous parlez et qui sont essentiels dans les zones humides?

M. Aaron Hill: C'est absolument essentiel. Je pense qu'il faut le dire clairement aux propriétaires fonciers, aux municipalités et aux gens qui peuvent en profiter et faire en sorte que cela se concrétise, parce que c'est essentiel.

Le président: Merci, monsieur Johns.

Monsieur Mazier, vous avez la parole pour cinq minutes au maximum.

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être venus cet après-midi.

Monsieur Zeman, vous avez parlé, dans un témoignage précédent, de l'impact du braconnage sur les stocks de saumon du Pacifique. Vous avez notamment parlé de la pêche illégale au filet. D'après vous, le gouvernement fédéral devrait-il investir dans la surveillance de la pêche illégale et, dans l'affirmative, quels sont les principaux investissements qui permettraient d'améliorer la situation?

M. Jesse Zeman: C'est une excellente question, monsieur Mazier. M. Haskell y a fait allusion, lui aussi.

L'été dernier, nous avons connu la pire remontée de saumons rouges de l'histoire du fleuve Fraser. Il en est revenu 293 000. Ils sont normalement 10 millions. C'est une baisse de 97 %. La situation était si grave que les scientifiques du MPO nous ont recommandé de ne pas faire de pêche expérimentale.

Quant aux poissons qui se dirigeaient vers la région de M. Haskell, l'année dernière, la pêche illégale à mi-hauteur du Fraser a tué 10 000 d'entre eux. Parmi ces prises, il y avait quatre truites arc-en-ciel du Fraser intérieur, espèce en voie de disparition, qui ont été conservées. Il n'y a pas qu'une seule montaison en péril; il y en a deux. Les truites de la rivière Chilcotin seront au nombre de 80 cette année, ce qui signifie que la pêche illégale pourrait réduire ce nombre de 5 % en quelques semaines. Des dizaines de milliers de poissons disparaissent dans le Fraser chaque année en raison d'un manque d'investissement dans l'application de la loi. Quand on en arrive à des stocks de 50, 80, voire deux poissons, ils atteignent très vite le seuil d'extinction.

Il faut évidemment investir dans la collaboration et l'éducation, mais aussi dans l'application de la loi. On pourra faire tout ce qu'on voudra, il n'y a tout simplement pas assez de gens chargés de faire respecter la loi. Il serait extrêmement bénéfique au fleuve Fraser de les appuyer et d'accroître l'application de la loi dans la région, mais aussi de prévoir des tables rondes où tout le monde puisse participer à la protection du poisson.

• (1710)

M. Dan Mazier: D'accord, je comprends.

Monsieur Haskell, on vient de parler de vous. Je ne sais pas si vous souhaitez faire un suivi. Avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Darren Haskell: Je pense que l'application de la loi est importante, surtout dans les zones dont on a parlé. Certains des agents d'application de la loi de cette direction nous parlent directement dans le cadre de réunions organisées pendant la saison morte. Le nombre d'heures qu'ils consacrent à essayer de couvrir les très grandes zones qui leur sont attribuées les épuise.

Je connais quelques agents des pêches. Je travaille avec eux. L'un d'eux travaille surtout à Prince George et il va jusqu'à Williams Lake au sud, jusqu'à proximité de Fort St. John au nord et jusqu'aux environs de Terrace à l'ouest. C'est toute une région. Je crois qu'ils ont obtenu un agent de plus cette année. Il y a peut-être deux ou trois personnes pour couvrir toute la région. Ce n'est qu'un exemple de zone à surveiller. On a également réaffecté des gens de ce bureau à titre permanent jusqu'à ce que l'enquête sur le mont Polley soit terminée.

M. Dan Mazier: Oh, c'est toute une région, en effet. J'apprends beaucoup de choses à ce comité. Je viens du Manitoba, je suis donc un natif des Prairies qui en apprend beaucoup sur le poisson.

Monsieur Hwang, on a beaucoup parlé des populations de pinnipèdes qui déciment les populations de jeunes saumons du Paci-

fique. Selon vous, comment le gouvernement devrait-il gérer ce phénomène, qui contribue à la diminution continue des stocks?

M. Jason Hwang: Voilà bien une question provocatrice. C'est un enjeu polarisant et difficile. Je crois que les preuves attestent qu'il y a une prédation importante. Je suis écologiste dans l'âme. Le saumon, les pinnipèdes, les prédateurs et les espèces concurrentes vivent ensemble depuis des temps immémoriaux, pour utiliser une expression autochtone.

Il est peu probable que nous réussissions à trouver une solution simple et à tout régler. À la FSP, nous essayons de comprendre les transformations de l'écosystème attribuables à l'activité humaine. Par exemple, les billes de bois dans les estuaires constituent d'excellentes échoueries pour les phoques et les otaries dans les endroits où l'on trouve beaucoup de saumon et elles contribuent probablement à l'augmentation de la prédation. À notre avis, pour essayer de rétablir l'équilibre naturel, il faut faciliter l'annulation des transformations écologiques qui donnent à ces pinnipèdes un avantage.

M. Dan Mazier: Y a-t-il d'autres commentaires à ce sujet?

Vous dites que c'est une question controversée, et d'autres témoins m'ont dit la même chose. Je vais ouvrir grand la porte. Quelqu'un a-t-il contribué à faire avancer cette discussion au lieu de dire: « Oh, c'est trop délicat; nous ne pouvons pas en parler », ou de faire des recherches? Y a-t-il quelqu'un qui fait avancer cette discussion de bonne foi? C'est ce que je demande.

M. Jason Hwang: Je peux répondre brièvement du point de vue de la FSP.

Nous nous sommes orientés comme je vous l'ai dit. Certaines de nos études visaient en partie à déterminer le degré de prédation des pinnipèdes sur les juvéniles et les adultes. Nous poursuivons actuellement des études pour essayer de comprendre où cela se produit afin de circonscrire les mesures de gestion susceptibles de réduire cet avantage.

Je vais m'arrêter ici, car je suis sûr que d'autres veulent intervenir.

Le président: Merci, monsieur Mazier. Vous avez un peu dépassé votre temps.

La parole est à M. Cormier, pour cinq minutes au maximum.

M. Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Merci beaucoup.

Merci à tous les témoins qui sont ici aujourd'hui. Monsieur Donnelly, c'est un plaisir de vous revoir.

Écoutez, je viens du Nouveau-Brunswick, et mes connaissances sur l'industrie du saumon en Colombie-Britannique sont donc assez limitées, mais j'en ai un peu. À titre de comparaison rapide, ici au Nouveau-Brunswick ou dans le Canada atlantique, le saumon de l'Atlantique est également en danger, si je peux m'exprimer ainsi. Beaucoup de mesures ont été prises au cours des deux ou trois dernières années pour s'assurer que les remontées reprennent. Par exemple, au Groenland, il y a de la pêche commerciale. Il y a eu d'importants pourparlers avec certaines associations de conservation comme la vôtre, et elles ont réussi à obtenir une réduction des taux de prises commerciales.

Si l'on parle de l'aquaculture terrestre, je pense que vous êtes tous d'accord pour la développer. Très bien. La politique de capture et de remise à l'eau est en vigueur au Nouveau-Brunswick, et je pense que c'était la voie à suivre, mais, si on retire le filet de l'eau et qu'on passe au mode terrestre sans s'occuper de la pêche commerciale, comment s'assurer que tous les poissons reviendront?

Comprenez-vous ce que je veux dire? C'est effectivement une excellente idée de passer au mode terrestre, mais, en même temps, monsieur Hwang, que faire de la pêche commerciale si les pêcheurs veulent avoir plus de quotas ou utiliser d'autres méthodes de pêche? Est-ce que vous y songez quand vous envisagez de passer aux installations terrestres?

• (1715)

M. Jason Hwang: Monsieur Cormier, je vais voir si l'un des autres témoins aimerait commencer. J'ai utilisé beaucoup de temps d'antenne aujourd'hui et je pense avoir coupé la parole à tout le monde.

M. Serge Cormier: Est-ce que quelqu'un d'autre veut répondre?

M. Jesse Zeman: Je vais intervenir rapidement.

J'ai donné, au début, des exemples des problèmes entourant les stocks menacés. Le ministre avait fixé des limites de pêche et une mortalité maximale de 5 % dans les pêches canadiennes. Nous sommes loin du compte sur le plan de la gestion. Je pense que, pour un certain nombre de ces populations anadromes, la pêche est tout simplement hors de question à ce stade-ci.

Nous nous soucions également de la faune et pas seulement de l'aquaculture ou de la pêche commerciale. On parle beaucoup, en ce moment, des « effets cumulatifs », et comme M. Hwang l'a dit, et tous mes collègues ici vous le diront certainement, le problème n'est pas unidimensionnel. Nous avons des problèmes d'habitat; nous avons les changements dans le milieu marin; nous avons l'aquaculture. Nous avons toutes sortes de choses. La situation est différente d'un endroit à l'autre, et ce qu'il faut, c'est aller de l'avant et commencer à chercher des solutions.

Comme M. Hwang l'a également mentionné, le MPO est actuellement un organisme pour qui c'est « la pêche d'abord, le poisson ensuite », mais il faudrait que ce soit le poisson d'abord. Il faut mettre l'accent là-dessus; sinon, aucun d'entre nous ne pourra aller pêcher le saumon.

M. Serge Cormier: Monsieur Donnelly, j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Fin Donnelly: Eh bien, je ne peux pas être en désaccord avec ce qui a été dit, et je constate que M. Hill aimerait dire quelque chose.

M. Serge Cormier: Certainement.

M. Fin Donnelly: J'ajouterais une chose, et c'est à propos d'un ou deux commentaires qui ont été faits. Je pense que le plus important, c'est de travailler ensemble. Il est certain que l'État de Washington a constaté que l'une de ses plus grandes réussites a été la réunion des représentants fédéraux, des représentants des États et des représentants des villes et des Premières Nations. C'est l'une de ses plus grandes réussites. C'est, je pense, ce que nous devons souligner, plutôt que d'examiner les questions qui divisent et qui seront polarisantes et difficiles à régler.

Vous avez tout à fait raison, monsieur Cormier. Nous devons absolument examiner la pêche et la façon dont elle est gérée et exami-

ner les répercussions sur certains stocks ou — comme M. Zeman l'a souligné — sur les stocks mixtes, et il y a des solutions. Il existe de nombreuses solutions, qu'il s'agisse d'habitats ou d'écloseries communautaires. Nous devons examiner celles sur lesquelles nous pouvons nous entendre.

Je suis désolé. J'espère avoir laissé quelques secondes à M. Hill.

M. Serge Cormier: Allez-y, monsieur Hill.

M. Aaron Hill: Je crois possible de pêcher de façon sélective. Nous devons savoir que nous ne prenons que l'excédent récoltable d'un stock connu qui a un excédent récoltable sain. C'est pourquoi nous avons besoin d'une meilleure surveillance des prises, afin de savoir quels poissons nous pêchons, où nous les prenons et si les stocks sont sains. Nous devons passer de la pêche de stocks mixtes à ce qu'on appelle la pêche de « stocks connus », en utilisant des technologies sélectives. Il y a là beaucoup de possibilités.

M. Serge Cormier: Merci beaucoup de votre excellent travail. J'espère qu'il me restera du saumon à pêcher dans ces belles rivières et que je pourrai peut-être nager avec vous dans le Fraser, monsieur Donnelly.

M. Fin Donnelly: J'ai hâte que nous le fassions, monsieur Cormier.

M. Serge Cormier: Merci.

Le président: Merci, monsieur Cormier.

Nous allons maintenant passer à M. Bragdon, pour cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à chacun des invités d'aujourd'hui. Nous sommes très heureux d'avoir entendu les témoignages d'aujourd'hui.

J'aimerais adresser ma première question à M. Donnelly.

Je vous félicite de votre nomination, monsieur Donnelly. Le fait de pouvoir puiser dans votre expérience fédérale et provinciale va certainement beaucoup vous servir dans le rôle que vous assumez.

Mon collègue a soulevé quelques questions au sujet de la décision d'abandonner progressivement les parcs en filet dans les îles Discovery, mais d'après ce que j'ai compris de votre témoignage, vous n'en avez pas été avisé. J'aimerais poursuivre dans la même veine. Lorsque le gouvernement de la Colombie-Britannique s'est rendu compte que la ministre n'avait aucun plan pour appuyer la transition qu'elle venait d'amorcer, comment a-t-il réagi?

• (1720)

M. Fin Donnelly: Merci de votre question, monsieur Bragdon. J'ajouterais que j'ai aussi été conseiller municipal, alors j'ai les trois points de vue.

Oui, en ce qui concerne la décision concernant les îles Discovery, le premier ministre de la province s'est exprimé haut et fort, et vous l'avez entendu parler immédiatement de ses préoccupations à l'égard des travailleurs. Je pense que si un train de mesures avait accompagné l'annonce de l'annulation des permis, vous n'auriez pas entendu les préoccupations de la province. Nous nous soucions de ces travailleurs et de leurs collectivités. Nous avons également entendu les maires des municipalités touchées.

Je pense que c'est une des choses dont il faut tenir compte pendant la transition et au fur et à mesure que nous faisons face aux retombées de la décision concernant les îles Discovery. C'est la raison pour laquelle je pense que nous sommes prêts à travailler en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral à mesure que nous progressons, parce que, comme bon nombre des témoins l'ont dit, c'est une série d'effets cumulatifs qui touchent le saumon sauvage. Nos décisions de gestion doivent, dans la mesure du possible, s'attaquer à tous ces effets afin de donner au saumon une chance de s'en sortir.

Il y a une chose que j'ajouterais, et je crois que d'autres ont posé la question suivante: que pourrait-on faire de plus? Il s'agit, je pense, d'examiner les décisions du gouvernement sous l'angle du bassin hydrographique ou du saumon. Une fois que nous aurons fait cela, il sera beaucoup plus facile de voir quelles sont les solutions. Malheureusement, il sera encore difficile de régler les problèmes, parce que nous avons laissé les choses en arriver là, mais la focalisation sur le saumon, en tout cas dans la province, aidera à prendre ces décisions.

J'ai entendu des représentants de l'industrie de l'aquaculture dire qu'ils sont absolument déterminés à préserver le saumon sauvage et l'économie du saumon sauvage. Il est absolument dans notre intérêt à tous de bien faire les choses et de travailler ensemble.

M. Richard Bragdon: Merci, monsieur Donnelly.

Dans le même ordre d'idées, je pense que l'approche la plus raisonnable serait évidemment la participation adéquate et approfondie de tous les secteurs, surtout ceux qui seront touchés par ces décisions dès le départ, y compris les municipalités et les communautés autochtones qui ont été touchées, ainsi que les municipalités, les intervenants de l'industrie et les pisciculteurs.

Dans cette optique, croyez-vous que, lorsqu'on leur a coupé l'herbe sous le pied, on aurait dû annoncer simultanément un plan de transition, afin que le secteur, ceux dont le gagne-pain a été directement touché et les collectivités qui ont été directement touchées n'aient pas seulement à digérer l'annonce, mais reçoivent en même temps un plan de transition? Encouragez-vous vos homologues fédéraux à élaborer ce plan en collaboration avec vous?

M. Fin Donnelly: Absolument, monsieur Bragdon. Ma réponse sera beaucoup plus courte que celle que j'ai donnée à votre collègue, M. Calkins.

Je ne sais pas, monsieur Calkins; ma réponse était longue, avez-vous dit. Était-ce un compliment? Je n'en suis pas sûr.

Je pense, monsieur Bragdon, que la façon dont vous avez formulé la question est tout à fait juste. Idéalement, c'est ce dont nous avons besoin, et les gens de l'industrie se sont dits prêts à collaborer avec la province, le gouvernement fédéral et les Premières Nations pour trouver une solution qui fonctionne. Ils se rendent compte qu'ils ont eu des problèmes de gestion par le passé. Ils ont apporté de nombreux changements au fil des décennies. Ils savent aussi que pour poursuivre leur croissance, ce qu'ils n'ont pas été en mesure de faire, ils doivent changer leurs pratiques.

Cela signifie que tout le monde doit s'asseoir à la table pour trouver une solution. L'exploration de nouvelles technologies pour permettre la croissance dans ce secteur est une question qui doit faire l'objet de discussions.

Nous avons entendu dire haut et fort, et certainement en Colombie-Britannique, qui fonctionne en vertu de la DRIPA, que les Pre-

mières Nations sont des titulaires de droits et de titres qui ont voix au chapitre. Elles sont en train de lancer des discussions et elles ont des préoccupations au sujet de leurs territoires. En tant que gouverneur provincial, nous nous préoccupons du saumon sauvage et nous voulons que le secteur de l'aquaculture soit florissant. Il faut donc bien faire les choses.

M. Richard Bragdon: Merci.

Le président: Merci, monsieur Bragdon.

Nous allons maintenant passer à M. Hardie pour cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Ken Hardie: Merci, monsieur le président.

Monsieur Zeman, plus tôt dans votre témoignage, vous avez dit que vous recommanderiez de séparer les activités scientifiques du MPO. Pourquoi faire cela?

M. Jesse Zeman: Je dirais que nous devrions séparer la science du MPO et les espèces en péril de la gestion du MPO, et je pense que cela a déjà été dit; je ne me souviens plus par qui, mais quelqu'un d'autre l'a mentionné. Très souvent, on a l'impression...

J'ai vécu le processus du SCCS concernant la truite arc-en-ciel du Fraser intérieur, où il semble qu'après un examen par les pairs, le bureau du sous-ministre adjoint a modifié le libellé du document. Cela illustre bien pourquoi. Il semble y avoir une tendance à dissimuler certaines données scientifiques et certaines recommandations.

Je pense qu'il doit y avoir une séparation entre l'Église et l'État à l'intérieur du MPO, en ce sens que la science vous dit ce qui est disponible pour la récolte et ce que vous devriez faire ou ne pas faire. Cette information devrait être publique. Après cela, la direction peut prendre une décision, mais le fait de cacher ces documents et la trace documentaire fournie par la science n'est pas, à mon avis, dans l'intérêt public, et certainement pas dans l'intérêt du saumon sauvage.

C'est la raison pour laquelle j'en parle, bien sûr.

• (1725)

M. Ken Hardie: Auparavant, il y avait une séparation, n'est-ce pas?

M. Jesse Zeman: Oui. Si vous pouviez parler à l'un des grands noms — David Schindler, qui est récemment décédé —, il vous dirait qu'à l'origine, avant l'arrivée du MPO, le bureau de Winnipeg était plein de scientifiques, et que quelques années plus tard, il était plein de titulaires de MBA et de très peu de scientifiques. C'est toujours le cas aujourd'hui.

Comme on l'a dit, le MPO s'occupe d'abord de la pêche et ensuite du poisson. Nous sommes à un point tellement critique en ce qui concerne notre saumon que nous ne pouvons pas nous permettre cette mentalité. Il faut faire passer le poisson en premier et la pêche en second.

M. Ken Hardie: Monsieur Donnelly, j'aimerais maintenant que vous mettiez les trois chapeaux de votre expérience gouvernementale. Comme vous l'avez dit, nous sommes alignés sur une nouvelle ère de collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Devons-nous intégrer les administrations municipales également?

M. Fin Donnelly: Je dirais que oui. Je pense qu'il faut ajouter un troisième niveau de détenteurs de droits et de titres aux gouvernements provincial et fédéral; je pense qu'il faut inclure les gouvernements autochtones. C'est certainement un élément essentiel en Colombie-Britannique.

Cependant, au-delà de cela, je pense qu'en faisant participer l'industrie, les administrations municipales, les groupes environnementaux, les secteurs non gouvernementaux — les organismes de conservation, les groupes autour de cette table —, vous pouvez profiter de la richesse des connaissances qui existent.

Je dirais que les municipalités vont certainement jouer un rôle clé dans la restauration des bassins hydrographiques dans leur territoire. Elles le font déjà. Pour ce qui est du passage et de la connectivité des poissons, elles le font déjà. Ce qu'il faut, c'est un effort coordonné au-delà des municipalités pour que nous puissions assurer la connectivité dans les bassins versants et dans les écosystèmes de toute la province.

M. Ken Hardie: Je vais m'arrêter ici.

Monsieur Hill — ou en fait n'importe qui, mais je vais donner la parole à M. Hill parce que je ne vous ai pas encore posé de question —, beaucoup d'argent a été dépensé au fil des ans dans divers programmes, mais je n'ai pas l'impression que qui que ce soit ait eu une vue d'ensemble de ce qui se passe ici et là, et de ce que nous faisons. Cela semble très fragmenté. Il n'y a pas eu de coordination stratégique entre toutes ces merveilleuses initiatives ponctuelles. Les avantages cumulatifs ne semblent pas exister.

Est-ce que je me trompe?

M. Aaron Hill: Vous avez raison.

Il y a un plan stratégique qui s'appelle la politique concernant le saumon sauvage. Ce qui est particulier, c'est que ce plan comporte un ensemble de stratégies et de mesures qui comprennent un cadre de responsabilisation; toutefois, aucune de ces stratégies n'a vraiment été mise en oeuvre. La première stratégie consiste à évaluer l'état des populations de saumon sauvage. La deuxième stratégie consiste à évaluer leurs habitats, et ainsi de suite.

Je pense que la mise en oeuvre de la politique concernant le saumon sauvage telle qu'elle a été rédigée nous permettrait d'atteindre nos objectifs. Le juge Cohen en a reconnu la valeur et l'a recommandée. Nous disons depuis des années que cela doit se faire.

Le président: Merci, monsieur Hardie.

Nous allons maintenant passer à Mme Gill pour deux minutes et demie ou moins, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

J'aimerais que M. Zeman nous parle un peu plus avant de l'importance qu'il faut accorder à la science et à la collecte de données scientifiques indépendantes et accessibles dans le cadre du budget.

J'ai parlé également de mesures non budgétaires.

Pourrait-il faire des commentaires sur la part du budget qui est accordée à la science?

• (1730)

[Traduction]

M. Jesse Zeman: Madame Gill, je vous remercie de votre question.

Je pense que c'est important, et j'aurais peut-être dû le dire d'emblée.

Je travaille depuis sept ans à des recherches de deuxième cycle sur le financement de la gestion des ressources naturelles. C'est très pertinent. Pour ce qui est du rôle de la science, si vous voulez une bonne politique et une bonne science, vous confiez aux scientifiques la responsabilité de ces questions de recherche. Il y a une valeur énorme...

Tout le monde a parlé de l'État de Washington. Commençons par la provenance de son argent. L'État de Washington reçoit 600 millions de dollars en indemnités d'électricité. La NOAA va disposer de plus de 1 milliard de dollars, et le budget de la pêche et de la faune est de 220 millions de dollars. Ce sont d'autres ordres de grandeur que ce que nous avons en Colombie-Britannique.

Pour ce qui est de l'aspect scientifique, l'avenue stratégique est que nous avons tous ces fonctionnaires qu'on appelle des « professeurs » qui ont des étudiants exceptionnellement intelligents. Très franchement, nous ne les payons pas beaucoup pour aller travailler. C'est là qu'il faut exploiter la science. Il s'agit de refiler un tas de ces questions aux universitaires et aux gens qui peuvent vous mettre les réponses sous les yeux.

Je suis certainement préoccupé lorsque je vois des choses internalisées au sein du MPO, parce que je sais très bien — et l'AIPRP le montre — que très souvent, si les réponses ne correspondent pas à ce que les gestionnaires veulent ou à ce que les cadres supérieurs du MPO veulent, les données scientifiques ne voient pas le jour. Je pense que c'est là qu'entre en jeu l'indépendance de la science, même en ce qui concerne le secrétariat. Il est certain que l'investissement devrait aller vers des gens qui sont d'excellents scientifiques et qui ne font pas partie du MPO.

[Français]

Mme Marilène Gill: Vous avez parlé de professeurs et d'étudiants.

Donc vous parlez essentiellement de recherche universitaire?

[Traduction]

M. Jesse Zeman: La Colombie-Britannique compte certains des meilleurs chercheurs au monde. Ils adorent le saumon et ont une affinité avec lui. Si le gouvernement fédéral investissait dans une chaire, dans deux ou trois universités, je pense que cet investissement serait extrêmement rentable.

[Français]

Mme Marilène Gill: D'accord.

Je voulais justement vous demander s'il serait intéressant d'obtenir une chaire universitaire pour la question du saumon du Pacifique. Vous avez répondu à cette question.

J'aimerais poser une dernière question générale. Pour ce qui est de l'année prochaine...

[Traduction]

Le président: Je suis désolé, madame Gill. Votre temps était écoulé lorsque M. Zeman a terminé.

[Français]

Mme Marilène Gill: C'est déjà terminé? J'ai trop de plaisir, monsieur le président.

Merci.

[Traduction]

Le président: Nous allons maintenant passer à M. Johns pour deux minutes et demie, s'il vous plaît.

M. Gord Johns: Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins du travail important qu'ils accomplissent pour défendre les intérêts du saumon sauvage.

Monsieur Hwang, le budget prévoit 20 millions de dollars pour la transition et la planification entourant la salmoniculture en parcs en filet. Est-ce que cela vous donne confiance, en voyant 20 millions de dollars et en entendant le gouvernement faire volte-face...? Eh bien, nous ne savons pas s'il s'agit d'avoir un plan d'ici 2025 ou d'abandonner la salmoniculture en parcs en filet d'ici 2025, ce qui est notre promesse électorale.

Faites-vous confiance au gouvernement pour respecter son plan et son engagement pour 2025? De quel engagement s'agit-il?

M. Jason Hwang: Le mot « confiance » est un peu fort, monsieur Johns. Je ne pense pas que je choisirais celui-là. Je choisirais plutôt le mot « espoir ». C'est, je crois, un bon signal. Je pense que c'est une question compliquée, comme d'autres l'ont dit. Les collectivités et les personnes touchées sont très importantes pour la transition.

Ce qui sous-tend tout cela, et ce que nous savons au sujet du saumon du Pacifique, c'est que la transition revêt une importance vitale. Nous ne sommes pas en querelle avec l'industrie en tant que telle; nous nous soucions des risques et des répercussions pour le saumon sauvage. Pour nous, c'est la priorité. Si ces fonds sont destinés à appuyer la transition, nous l'appuierons.

M. Gord Johns: Merci, monsieur Donnelly, au nom de nous tous, et ce n'est pas partisan. Tout le monde est heureux de vous voir dans ce rôle, alors encore une fois, félicitations. Au nom du saumon, je me réjouis de vous voir à ce poste.

Pour ce qui est de la question que je viens de poser à M. Hwang, quel genre de soutien croyez-vous nécessaire pour abandonner l'élevage du saumon en parcs en filet? Nous avons vu ce qu'il en est dans les îles Discovery. Les travailleurs se demandent ce qui va se passer ensuite. Les communautés se demandent ce qui les attend. Il y a des entreprises qui veulent passer à la salmoniculture terrestre. Quel genre d'investissement et de ressources sont nécessaires, et comment voyez-vous cette démarche en ce qui concerne le gouvernement fédéral et son rôle?

M. Fin Donnelly: Je vous remercie de vos aimables paroles, monsieur Johns.

De plus, votre question va droit au but. Ce qu'il faut, c'est un signal du gouvernement fédéral sur la clarté. Vers quoi nous dirigeons-nous? L'industrie se pose cette question. C'est ce qui va suivre et ce à quoi il faut répondre.

Ce que l'industrie et les municipalités aiment le plus, c'est la certitude. Elles veulent savoir quelles sont les règles et comment nous les appliquons. Une chose que le gouvernement peut clarifier, c'est quelle est exactement la vision, quel est le processus et comment nous pouvons nous engager.

Il y a certainement eu un moment où l'on a dit, dans la province, que nous avions en fait un bon processus dans l'archipel Broughton. On dit que c'était la norme d'excellence en matière de participation et de clarté, mais je pense que nous devrions au moins atteindre

cette norme, voire même l'améliorer. Cela découle de la volonté de tous de s'engager à travailler ensemble.

• (1735)

Le président: Merci, monsieur Johns.

Nous allons maintenant passer à M. Arnold pour cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Mel Arnold: Merci, monsieur le président.

J'aimerais commencer par M. Zeman et M. Haskell. Ma question s'adresse à eux.

Le gouvernement a ajouté des ressources au Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique, mais il n'a même pas versé les fonds qu'il a reçus au cours des dernières années, et des propositions valables ont été rejetées en même temps. Lors de la réunion du 23 juillet 2020, M. Zeman a dit au Comité que, au cours de la première année du FRISCB, et je cite, « plusieurs Premières Nations ont déposé des demandes pour faire la transition vers des méthodes plus sélectives, et leurs demandes ont été rejetées ».

Nous avons entendu dire à maintes reprises que la pêche non sélective nuit aux stocks de saumon à risque. Ensuite, nous avons entendu dire que le FRISCB a rejeté des propositions de communautés autochtones qui souhaitent adopter des méthodes de pêche sélective.

Je vais d'abord donner la parole à M. Zeman, puis à M. Haskell. Comment pouvons-nous nous assurer que les fonds accordés pour le FRISCB seront utilisés pour les projets sur le terrain et qu'ils donneront les résultats escomptés?

M. Jesse Zeman: C'est une excellente question. J'ai une feuille de calcul, et dans le monde de la conservation du saumon, nous parlons certainement de ce fonds et de certaines occasions manquées sur le plan du financement.

Comment y parvenir? M. Donnelly est en ligne, et j'espère qu'il pourra nous aider à rectifier un peu le processus. Cependant, nous pouvons parler, et nous avons parlé d'argent.

Je viens du milieu des affaires. Encore une fois, il s'agit du rendement du capital investi. Nous devons avoir à l'esprit que ces choses que nous allons financer vont se traduire par plus de poissons. C'est la grande priorité, alors lorsque j'entends parler du « Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon » et que je vois que 600 000 \$ sont consacrés à la recherche sur le poisson de fond au Canada, je me demande qui dirige ce navire et si c'est vraiment destiné au saumon.

Il y a certainement des exemples qui montrent très clairement que le MPO voulait financer, par l'entremise de ce fonds, des intérêts qui n'étaient pas liés au saumon. Je compte sur mes collègues ici présents, et certainement sur M. Donnelly, pour contribuer à redresser la situation, pour que nous puissions voir devant nous et que, lorsque l'examen technique des demandes adressées au Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon aura lieu, l'examen par les pairs ou le processus d'examen technique ne sera pas annulé ultérieurement par les décisions de quelqu'un d'autre.

M. Darren Haskell: Je suis assez d'accord avec M. Zeman, parce que la répartition des projets qui ont été financés montre que beaucoup d'entre eux sont axés sur la région du Lower Mainland, la moitié sud de la Colombie-Britannique. Quelques propositions des nations du Haut-Fraser ont été rejetées pour diverses raisons, mais à l'époque, nous ne connaissions pas le processus d'approbation. Le fait d'avoir un processus d'approbation clair rendrait vraiment les choses plus transparentes et permettrait aux gens de comprendre ce qu'il faut faire pour que ces projets soient approuvés.

Une autre opinion, personnelle, c'est qu'en raison du financement annoncé, ils veulent des projets qui font l'objet de beaucoup de publicité et de photos pour montrer ce qu'ils font avec l'argent. C'est toujours important, mais un point de vue plus large sur les personnes qui approuvent ces projets aiderait vraiment le processus.

M. Mel Arnold: Merci.

Monsieur Haskell, lorsque vous avez comparu plus tôt dans le cadre de cette étude, en juillet 2020, vous avez parlé de la mise en œuvre de l'Entente de collaboration en matière de gestion du saumon du Fraser. Pouvez-vous nous dire où en est la mise en œuvre et si les plans de travail annuels sont en place pour l'année à venir?

• (1740)

M. Darren Haskell: C'est le moment idéal pour poser cette question, parce que nous avons mis sur pied un conseil de gestion du saumon du Fraser et un comité technique mixte, qui feront le gros du travail pratique.

Le Conseil de gestion du saumon du Fraser est composé de membres du MPO et des Premières Nations. Il est plus ou moins au point mort en ce moment à cause du financement. Nous avons constitué ce conseil et élaboré un plan triennal pour la transition du groupe initial, le FRAFS, au Conseil de gestion du saumon du Fraser. Le financement que nous avons proposé et dont nous avons besoin pour que le conseil fasse ce travail important n'a pas vraiment été versé par le MPO. Nous avons essentiellement le même financement pour faire trois fois plus de travail l'année prochaine.

C'est pourquoi nous sommes bloqués, et...

M. Mel Arnold: Merci. Je sais qu'il ne me reste que quelques secondes, mais il y a une chose que je voudrais dire.

Monsieur le président, avant que mon temps de parole ne soit écoulé, nous avons eu des discussions à notre réunion de lundi au sujet de l'annonce concernant la crevette tachetée. Le secrétaire parlementaire a déclaré à cette réunion que si, mercredi, les membres du Comité jugeaient nécessaire de prendre d'autres mesures, parce qu'ils estimaient qu'on n'en avait pas pris suffisamment au cours des 48 heures précédentes, nous pourrions alors examiner la question.

Monsieur le président, j'aimerais m'assurer qu'une fois que nous aurons fini d'entendre ces témoins, nous aurons le temps de discuter de cette question, comme l'a promis le secrétaire parlementaire.

Le président: Merci, monsieur Arnold. Votre temps est écoulé. Il l'était déjà avant votre dernière remarque, mais comme je l'ai dit plus tôt, nous allons réserver du temps pour discuter du calendrier. Je vais y arriver bientôt.

Comme votre temps est écoulé, je vais passer à M. Hardie. Vous avez cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Ken Hardie: Merci encore, monsieur le président.

L'application de la loi semble être un domaine où, de toute évidence, il faut déployer beaucoup plus d'efforts. L'idée d'avoir des

gardes-pêche autochtones revient constamment dans les diverses études que nous avons faites sur les conditions de pêche sur la côte Ouest.

Monsieur Haskell, est-il juste ou raisonnable de faire participer les communautés autochtones à ce genre de surveillance?

M. Darren Haskell: Oui, je pense que oui. Il a été démontré, je crois, que cela fonctionne dans certaines communautés côtières où l'on soumet les gens à des vérifications et protège les stocks. Là où il y a eu des problèmes, je suppose, c'est en ce qui concerne la mise en œuvre de toutes ces mesures, la question de savoir qui détient l'autorité et si nos gardes-pêche seront autorisés à signifier des contraventions, à porter des accusations ou à saisir du matériel. Je pense que c'était le plus gros problème lorsqu'on a essayé de mettre en œuvre un programme de gardes-pêche dans un grand nombre de Premières Nations de l'intérieur. Le problème s'est posé pour les agents des pêches, le volet de l'application de la loi du MPO. Par la suite, cela a été très politisé, je suppose, pour ce qui est de la compétence, de l'autorité et du rôle que joueraient les gardes-pêche. Ce rôle se limiterait-il à pointer du doigt et à dire: « Pouvez-vous partir d'ici, s'il vous plaît? », sans véritable autorité? Je pense que c'était un gros problème.

M. Ken Hardie: Pouvons-nous alors dire qu'il vaut la peine d'y jeter un autre coup d'oeil et d'actualiser la stratégie?

M. Darren Haskell: Certainement.

M. Ken Hardie: Bien.

Les évaluations environnementales sont très importantes, surtout dans la vallée du Bas-Fraser, où il y a beaucoup de développement résidentiel, industriel et agricole. Je voulais aussi vous poser une question précise au sujet de ce processus et de votre degré de confort.

Par exemple, le port de Vancouver effectue ses propres évaluations environnementales, et beaucoup de préoccupations ont été soulevées au sujet de l'aménagement du terminal 2 de Roberts Bank. Est-ce un domaine où le gouvernement fédéral devrait examiner les lettres de mandat ou les lettres patentes et peut-être apporter des changements à la façon dont ces évaluations sont faites? Je ne sais pas qui veut répondre à cette question.

M. Fin Donnelly: Je suis heureux d'intervenir, et je vois que M. Hill indique également qu'il est intéressé.

Je pense que c'est absolument le cas. C'est l'un des domaines les plus complexes, en Colombie-Britannique, en ce qui concerne les compétences concurrentes et la complexité des enjeux, mais c'est aussi une occasion extraordinaire d'examiner comment le port, le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, les gouvernements autochtones, les municipalités, tous les acteurs, même les universités — l'Université de la Colombie-Britannique et l'Université Simon Fraser — et d'autres pourraient se réunir pour examiner des questions qui étaient auparavant abordées dans le cadre du programme de gestion de l'estuaire du Fraser. Les différents acteurs pourraient envisager de réexaminer une version 3.0 de ces enjeux, idéalement meilleure que la version 2.0, avec un gouvernement mixte. Ils pourraient se pencher sur les problèmes critiques et sur tous les travaux de restauration en cours, y compris le passage du poisson dans l'estuaire et la vallée du Fraser, sur lequel je sais que Watershed Watch et d'autres organisations travaillent avec diligence dans leurs municipalités.

Il s'agit absolument d'un domaine où il est possible de laisser un héritage, pas seulement pour cette année ou le prochain cycle politique, mais pour les 100 prochaines années, ce qui est vraiment le cas pour le port. C'est le contexte que nous devrions examiner pour tenir compte des répercussions sur l'estuaire du Fraser, parce que ces répercussions ont également une incidence sur la nourriture dont dépendent les épaulards résidents du Sud.

Monsieur Hardie, vous avez soulevé un point très important sur lequel je pense qu'il pourrait y avoir de la coopération et de véritables progrès.

• (1745)

M. Ken Hardie: Monsieur Hill, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Aaron Hill: Oui, je suis tout à fait d'accord avec M. Donnelly.

Je tiens à ajouter que la question est vraiment de s'attaquer aux effets cumulatifs sur l'habitat des saumons, parce qu'ils meurent à cause d'une multitude de facteurs. Je n'arrête pas de parler de la politique concernant le saumon sauvage, mais la stratégie 2 de la politique sur le saumon sauvage vise vraiment à comprendre les effets cumulatifs sur des populations et des habitats précis du saumon. La mise en œuvre de cette stratégie et des mesures qu'elle prévoit, en plus des éléments exposés par M. Donnelly, nous permettra également d'accomplir une grande partie du chemin à parcourir.

M. Ken Hardie: Merci.

Le président: Merci, monsieur Hardie.

Cela met fin à nos tours de questions pour nos témoins d'aujourd'hui.

Je tiens à remercier tous les témoins des vastes connaissances qu'ils ont partagées avec le Comité aujourd'hui dans le cadre de cette étude. Nous allons dire au revoir à nos témoins qui vont nous quitter et nous traiterons d'une petite question que je désire soulever.

À chacun d'entre vous, soyez prudents et soyez forts.

M. Fin Donnelly: Merci, monsieur le président. Merci de votre temps. Merci, mesdames et messieurs. C'était formidable de voir tout le monde.

Le président: Je crois que nos témoins nous ont quittés.

J'aimerais soulever une question concernant nos prochaines réunions et les demandes de témoins pour notre étude sur le saumon. Nous avons invité la ministre à comparaître de nouveau devant le Comité dans le cadre de cette étude. La greffière m'a informé que la ministre ne serait disponible qu'après la semaine de relâche du mois de mai, ce qui laisse très peu de temps par la suite.

J'ai deux propositions à présenter, et le Comité peut décider laquelle d'entre elles il veut retenir, ou aucune. C'est au Comité de décider.

La première suggestion serait que nous entendions la ministre avant de passer aux instructions pour la rédaction de notre rapport, ce qui nous empêcherait certainement de déposer un rapport sur le saumon avant la fin de la session. Si nous entendons la ministre avant les instructions de rédaction, nous ne pourrions pas déposer ce rapport.

Sinon, nous pourrions entendre la ministre après la semaine de relâche, donner les instructions de rédaction et fixer une date limite pour les recommandations sur l'étude sur le saumon, comme prévu.

Je vois M. Bragdon. Vous avez levé la main.

M. Richard Bragdon: Merci, monsieur le président.

Je pense que nous pouvons donner les instructions de rédaction avant que la ministre ne compare de nouveau devant le Comité, afin que les analystes puissent commencer la rédaction. De toute évidence, les questions qui pourront être posées à la ministre ne concerneront pas exclusivement l'étude sur le saumon du Pacifique. Elles pourraient aussi porter sur d'autres sujets.

Nous sommes d'accord pour que ce soit après les instructions de rédaction.

Le président: Je pensais que ce serait la façon la plus sûre de procéder, mais encore une fois, c'est au Comité de décider.

Monsieur Morrissey, vous aviez levé la main.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'ai une question. J'avais soumis une liste de quatre ou cinq noms pour l'étude sur le saumon. Savons-nous ce qu'il en est?

Le président: Je vais devoir demander à la greffière de m'aider à répondre à cette question.

• (1750)

M. Robert Morrissey: Oui, les noms ont été remis à la greffière. J'aimerais simplement savoir si ces personnes seront convoquées et si elles sont disponibles pour comparaître avec un court préavis.

La greffière du Comité (Mme Tina Miller): Monsieur le président, je travaille sur la réunion prévue lundi pour le saumon. Avec les analystes, j'ai choisi des témoins parmi les listes qui ont été fournies, et oui, j'ai communiqué avec certains des témoins sur cette liste pour lundi.

Le président: Merci beaucoup.

M. Robert Morrissey: Merci, monsieur le président.

Je suis d'accord avec M. Bragdon et les autres. Il s'agit de la solution la plus pratique pour que cette étude soit déposée à la Chambre avant l'ajournement à la fin de juin et pour entendre la ministre également.

Le président: Merci, monsieur Morrissey.

Monsieur Johns, vous avez levé la main.

M. Gord Johns: Premièrement, j'appuie sans réserve le plan de M. Bragdon. Nous devons entreprendre cette étude.

En ce qui concerne les témoins, je sais que le Comité a fait preuve d'une grande souplesse dans le cadre d'autres études. Après la date limite, nous avons ajouté un nom qui était vraiment important pour nous, et j'espère que cette personne pourra comparaître également.

Le président: D'accord. Merci, monsieur Johns.

Monsieur Arnold, vous avez levé la main. Est-ce au sujet de l'étude sur le saumon?

M. Mel Arnold: Oui, il s'agit de l'étude.

J'ai entendu la greffière dire qu'elle avait prévu des témoins pour lundi. La greffière pourrait-elle distribuer cette liste le plus tôt possible, s'il vous plaît? Je suis d'accord avec M. Bragdon pour dire que nous devrions donner des instructions de rédaction et voir la ministre à une date ultérieure.

Le président: D'accord. Mme Miller hoche la tête en signe d'approbation. Je vois que d'autres membres ont levé la main. J'en déduis que la greffière sait maintenant à quel horaire nous voulons nous en tenir.

Monsieur Arnold, vous vouliez parler de la crevette tachetée.

M. Mel Arnold: Oui, je voulais simplement m'assurer que cela s'inscrirait dans le débat d'aujourd'hui. J'ai cité les propos du secrétaire parlementaire. Je crois que M. Bragdon a fait des commentaires à ce sujet, alors je vais le laisser commencer.

Le président: Allez-y, monsieur Bragdon.

M. Richard Bragdon: Merci, monsieur Arnold, et merci, monsieur le président.

Je voulais simplement m'en assurer. Je sais qu'il était urgent d'obtenir des éclaircissements et des certitudes pour nos pêcheurs de crevettes. Je sais que M. Johns et d'autres membres du Comité sont également interpellés par cette question. Je sais qu'il y a eu une annonce. Elle visait exclusivement cette saison-ci, semble-t-il, mais pour ceux qui pêchent la crevette, une seule saison est assez difficile à planifier. Je pense qu'ils aimeraient avoir plus de certitude à long terme.

Je me demande si le secrétaire parlementaire pourrait en dire un peu plus à ce sujet ou nous éclairer un peu plus. Je sais que nous avons vu l'annonce aujourd'hui, mais elle semblait s'appliquer seulement à cette saison-ci, et je pense que les pêcheurs de crevettes aimeraient avoir un peu plus de certitude en ce qui concerne ce changement dans l'interprétation du règlement. J'ai hâte d'entendre le secrétaire parlementaire.

Le président: Je comprends vos préoccupations, monsieur Bragdon, et je vais laisser M. Beech répondre.

D'après ce que j'ai compris, nous pouvons être assez certains que rien ne changera pour la saison à venir parce que les pêcheurs n'ont pas vraiment le temps de s'adapter au changement. Je ne veux pas parler au nom de M. Beech, mais il a dit que nous saurions avec certitude, ou que les pêcheurs aurait la garantie, pour ainsi dire, que cela serait pour cette saison-ci. C'est ce dont je me souviens. Vous pouvez me dire si je suis dans l'erreur.

Allez-y, monsieur Beech.

M. Terry Beech (Burnaby-Nord—Seymour, Lib.): Je suis heureux de répondre à cette question, et je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'apporter ces éclaircissements.

D'après ce que j'ai compris, les membres du Comité souhaitaient obtenir des éclaircissements le plus rapidement possible, compte tenu du témoignage qui a été livré, et ils ne pouvaient pas attendre que nous ayons parlé aux fonctionnaires parce que les gens voulaient commencer à se préparer et à planifier pour cette saison. Nous avons été en mesure de fournir cette clarification en moins de 12 heures, et le communiqué a été diffusé à 10 h 30, le matin du 4 mai. Je suis très heureux que cela se soit produit.

Je suggère à tous les membres du Comité de se préparer pour les fonctionnaires qui vont nous rencontrer ensuite, puis nous pourrions partir de là. Cette solution n'a évidemment pas été trouvée du jour

au lendemain; elle a été élaborée en consultation avec l'industrie, avec laquelle le ministère et la ministre ont été en communication.

Pour l'instant, à court terme — pour ce qui est du délai de 24 heures —, je pense que nous avons respecté nos engagements, et j'attends avec impatience la prochaine partie de l'étude du Comité avec les fonctionnaires.

• (1755)

Le président: Monsieur Johns, vous avez levé la main. Est-ce à propos de ce sujet particulier?

M. Gord Johns: Oui. Je pense que M. Arnold m'a devancé, cependant.

Le président: D'accord. Allez-y, monsieur Arnold.

M. Mel Arnold: Merci, monsieur le président.

La discussion de lundi portait sur les préoccupations des pêcheurs, et ce n'est pas seulement un projet d'un an pour certains d'entre eux. Ils doivent faire des investissements importants...

[Français]

Mme Marilène Gill: Monsieur le président, je suis désolée d'interrompre encore les délibérations, mais le même problème se produit avec M. Arnold. L'interprète me signale qu'il lui est difficile de faire son travail.

[Traduction]

Le président: Monsieur Arnold, veuillez lever votre micro.

M. Mel Arnold: Je l'ai placé plus haut. J'espère que c'est mieux. La greffière me fait signe que oui.

Merci, monsieur le président. Je vais recommencer pour Mme Gill.

Lundi, la discussion portait sur le fait que ces pêcheurs ont besoin de certitude. Ils font des investissements importants dans leurs navires et paient des dizaines à des centaines de milliers de dollars pour des congélateurs. Il ne s'agit pas d'un processus d'un an ou d'un investissement d'un an pour eux. Ils doivent aussi trouver des fournisseurs pour leur matériel, comme les bacs qu'ils utilisent. Tous ces éléments entrent en jeu. Ils veulent des certitudes à long terme et ils voulaient que cette réinterprétation soit rescindée pour une période indéfinie ou permanente. C'est ce que nous espérons obtenir de la ministre.

On nous a promis que le Comité en discuterait davantage si nous n'étions pas satisfaits. Les intervenants nous ont dit que la déclaration faite par la ministre et le secrétaire parlementaire n'apportait rien de nouveau. C'est le statu quo pour cette année, sans engagement pour l'avenir, et ce n'est pas ce dont ces intervenants ont besoin.

Nous avons vu des députés de tous les partis hocher la tête, conscients que cette réinterprétation avait des répercussions sur les pêcheurs et les collectivités qu'ils soutiennent. Il fallait agir immédiatement, et tout ce que nous avons vu, c'est une réaffirmation de la position selon laquelle cela ne sera pas appliqué cette année, et rien de plus. Ce n'est pas ce que recherchent les pêcheurs et les Canadiens.

C'est pourquoi je pense que nous avons besoin d'une déclaration ou d'une position plus ferme, et d'une position à plus long terme de la part de la ministre sur cette réinterprétation. Il faudrait peut-être modifier le règlement, parce que d'après ce que je vois, c'est dans le libellé du règlement, et on s'attend à ce que les agents d'application appliquent le règlement tel qu'il est rédigé. La ministre a le pouvoir de modifier ce règlement, alors nous devons savoir pourquoi la réinterprétation a été mise en œuvre et pourquoi elle ne peut pas être annulée. Pourquoi la ministre traîne-t-elle les pieds dans ce dossier?

Merci.

Le président: Merci, monsieur Arnold.

Monsieur Johns, vous aviez levé la main.

M. Gord Johns: Je partage cet avis. Il est rare que nous soyons tous d'accord, mais c'est une chose sur laquelle nous sommes tous d'accord.

Les gens de toute la côte pensent que c'est une injustice envers ces pêcheurs et leur mode de vie, ce qu'ils font depuis plus de 50 ans. L'annonce d'hier d'un allègement pour une saison ne suffisait pas. Ils continuent de pêcher en s'inquiétant de leur avenir. C'est inutile.

Nous nous attendions à une déclaration beaucoup plus audacieuse. Notre comité s'est uni, lundi, pour se solidariser avec les Britanno-Colombiens de la côte sur cette question.

Je sais, monsieur Hardie — et vous avez toute mon estime — que vous vouliez quand même entendre le MPO. Ce n'est pas mon cas. J'espère, en fait, qu'il reculera et abandonnera immédiatement cette idée, et qu'au cours des prochains jours, il dira aux pêcheurs qu'ils peuvent faire ce qu'ils font depuis 50 ans et continuer de gérer cette bonne pêche.

Utilisons cette réunion supplémentaire pour le saumon ou pour ce que nous devons continuer de faire avant l'ajournement de la Chambre, en juin. Ce serait une meilleure utilisation de notre temps et de l'argent des contribuables et ce serait dans l'intérêt de tous.

Ces pêcheurs sont ébranlés par la COVID. Ils sont actuellement ébranlés par rapport à l'an dernier et à cette année, et le prix a une incidence sur eux. C'est vraiment la dernière chose dont ils aient besoin en ce moment.

Le président: Avant de donner la parole au prochain intervenant qui a levé la main, je signale que le temps dont nous disposons pour le Comité est écoulé. Si nous voulons continuer, j'ai besoin de votre consentement unanime.

Des députés: D'accord.

Le président: Nous allons maintenant passer à M. Bragdon.

• (1800)

M. Richard Bragdon: Merci, monsieur le président. Je veux simplement faire écho à ce que M. Johns et M. Arnold viennent de dire.

Nous avons entendu très clairement les pêcheurs. Ce qu'ils ont dit était très clair. Ce n'est pas seulement pour cet été. Ils ont besoin de certitudes, et avec la COVID et ce qui s'est passé, il y a déjà plus qu'assez d'incertitudes pour beaucoup de nos pêcheurs et beaucoup de nos travailleurs.

Si nous pouvons faire quelque chose — et nous savons qui peut le faire — si la ministre peut agir immédiatement et régler la ques-

tion le plus rapidement possible, nous aurons grandement aidé ces pêcheurs à mieux dormir la nuit et à résoudre un problème que le gouvernement a le pouvoir de résoudre rapidement, plutôt que d'avoir d'autres retards, d'autres examens et d'autres témoignages. Nous pouvons nous en passer. Nous sommes tous d'accord. Il s'agit simplement pour la ministre de prendre une décision et de faire ce qu'il faut pour ces pêcheurs.

Merci.

Le président: C'est au tour de M. Hardie.

M. Ken Hardie: Nous devons prendre des décisions fondées sur des données probantes. Tant que je n'aurai pas entendu la justification du MPO pour ce changement soudain, je ne serai pas prêt à dire simplement que c'était une erreur.

Maintenant, je suis convaincu à 99 % que c'était une mauvaise décision, prise sans discernement. J'espère que, lorsque nous aurons une autre séance, nous pourrions entendre les représentants du MPO, entendre leurs arguments et — excusez l'expression — les renvoyer la queue entre les jambes. Les certitudes dont les pêcheurs ont besoin viendront assez rapidement. Une séance de plus avec le MPO pour entendre ce qu'il a à dire ne changera pas grand-chose à long terme pour ce qui est de leur apporter la certitude dont ils ont besoin, mais cela pourrait nous donner ce dont nous avons besoin pour dire clairement que le changement qu'il propose ne devrait pas aller de l'avant, un point c'est tout.

C'est là où j'en suis pour le moment, mais j'ai besoin d'entendre ce que le MPO a à dire. Nous devons nous assurer de connaître tous les angles. Nous avons entendu le témoignage d'un groupe qui a beaucoup d'intérêts personnels, comme c'est son droit; écoutons l'autre groupe avant que nous ne nous mettions vraiment au travail et que nous ne suivions notre intuition.

Le président: Nous allons revenir à M. Arnold.

M. Mel Arnold: Merci, monsieur le président.

Ces pêcheurs doivent aller en mer au cours des prochains jours. Leur gagne-pain et leurs investissements sont en jeu. La ministre peut certainement prendre des mesures plus énergiques que ce qu'elle a fait dans ce dossier, au lieu de répéter ce qui a déjà été dit, à savoir que cela ne s'appliquera pas cette année. L'élément clé est « cette année ». Cela n'apporte aucune certitude.

Comme je l'ai dit, les navires, l'équipement à bord de ces navires et l'infrastructure de soutien sont un investissement pluriannuel et un processus pluriannuel. Ces pêcheurs ont besoin de certitude le plus tôt possible. Une fois en mer, ils sont occupés. S'ils sont en mer ils n'ont pas le temps de suivre ce qui se passe au Comité ou quand les témoins comparaissent. Ils doivent se fier à ce qui se passe une fois qu'ils reviennent à quai ou à ce qu'ils entendent sur les ondes. Ils ont besoin de certitude avant de partir en mer cette année, et la ministre a le pouvoir de les leur donner. Pourquoi ne veut-elle pas le faire?

Le président: C'est au tour de M. Morrissey.

M. Robert Morrissey: Monsieur le président, je crois que mon collègue, M. Battiste, avait levé la main avant moi.

Le président: Je suis désolé. Allez-y, monsieur Battiste.

M. Jaime Battiste: Pour revenir à ce que disait M. Arnold, je pense que la certitude dont les pêcheurs avaient besoin a été donnée par la ministre en réponse aux préoccupations de cette année. Je me rends compte qu'il y a une préoccupation à plus long terme que nous devons régler. En tant que Micmac, je ne suis peut-être pas toujours d'accord avec ce que dit le MPO, mais je veux toujours entendre la raison pour laquelle le MPO a pris cette décision, ne serait-ce que pour m'assurer que nous ne répéterons pas la même erreur et que nous n'aurons pas à recommencer cet exercice par l'entremise du Comité.

Je suis vraiment curieux d'entendre les fonctionnaires, mais je suis d'accord. Cela ne semble pas très logique, mais je veux leur donner l'occasion de se faire entendre. Je pense que l'urgence a été réglée, mais je pense aussi que nous devons nous assurer que lorsque nous examinons la façon dont le MPO prend des décisions, nous, en tant que Comité, comprenions ce qui les justifie et pourquoi elles ont été prises.

À l'heure actuelle, personne ne comprend ce raisonnement, et je suis vraiment curieux de le comprendre. Je dirais que l'urgence a été écartée par les propos de la ministre. Je crois que M. Johns a proposé une autre réunion du Comité sur cette question, après quoi nous formulerons nos recommandations. Je pense que nous sommes tous sur la même longueur d'onde en ce qui concerne ces recommandations, mais nous devrions vraiment écouter nos fonctionnaires, ne serait-ce que pour nous assurer de ne pas refaire les mêmes erreurs.

• (1805)

Le président: Allez-y, monsieur Morrissey.

M. Robert Morrissey: Monsieur le président, j'ai besoin d'une précision. J'ai une autre réunion à laquelle je vais assister. Combien de temps nous reste-t-il? Avons-nous besoin d'un consensus pour poursuivre?

Le président: Il nous reste environ cinq minutes.

M. Robert Morrissey: D'accord. Monsieur le président, que se passera-t-il au bout des cinq minutes?

Le président: S'il n'y a pas d'autres commentaires, nous pourrions lever la séance.

Je vois que M. Johns a levé la main.

M. Gord Johns: Je pense que M. Arnold, M. Bragdon et moi-même avons dit à la ministre que ce n'était pas suffisant. Nous nous attendons à beaucoup plus, tout comme les pêcheurs et les collectivités côtières qui dépendent de cette pêche. Nous nous attendons à ce que la ministre écoute leurs témoignages et nos préoccupations. Cependant, je ne crois pas que nous devrions poursuivre la conversation à ce stade-ci.

Je pense que c'est clair. M. Beech peut faire part de nos sentiments à la ministre.

Nous ne sommes pas satisfaits de cette déclaration. Si c'est ce que le gouvernement pensait, cela n'a pas marché. Cela ne tranquillise pas les gens.

Le président: Merci, monsieur Johns. Je suis sûr que M. Beech vous a bien entendu, tout comme moi.

Merci à tous. Sur ce, comme il n'y a pas d'autres mains levées, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>